

**Département de Géographie et Aménagement**

**GUIDE DES ÉTUDES  
LICENCE  
2ème ANNÉE**



**Organisation pédagogique des études**

**ANNÉE 2020 - 2021**

## Objectifs de la Licence de Géographie

- Le parcours se décompose en 3 années (6 semestres).
- En termes de compétences : la formation vise principalement à former des individus autonomes dans l'analyse de problèmes simples liés à la Géographie et à l'Aménagement du territoire. Elle doit notamment leur permettre :
  - de définir la problématique du cas posé,
  - de collecter des informations (sur le terrain ou par des recherches bibliographiques),
  - de les traiter et les analyser (statistiquement, cartographiquement),
  - de synthétiser et de communiquer les résultats (dans un rapport écrit ou une communication orale).
- Pour cela, les enseignements du tronc commun de la Licence de Géographie et Aménagement visent à donner aux étudiants une formation leur permettant d'être initiés aux thèmes majeurs, ainsi qu'aux principales méthodes et outils de la Géographie contemporaine :
  - cela passe bien évidemment par une initiation et un perfectionnement progressif aux principales disciplines de la Géographie humaine (Géographie de la population, Géographie économique, Géographie régionale...) et de la Géographie physique (Géomorphologie, Climatologie, Hydrologie, Risques naturels, Milieux naturels...)
  - une attention toute particulière est portée au développement de la capacité d'analyse des interrelations entre milieux « naturels » et activités humaines, à l'apprentissage des concepts de l'aménagement du territoire et de l'analyse de l'environnement, de l'organisation et de la dynamique des territoires à différentes échelles,
  - les outils nécessaires à tout géographe sont enseignés durant les trois années de Licence : analyse de cartes, géomatique, SIG, statistique descriptive et analyse de données,
  - une formation en langue vivante (anglais par défaut) est également inscrite au tronc commun de la formation.
- Afin d'élargir son champs de compétences et de diversifier sa culture générale, en L2, l'étudiant est invité à choisir une option dans le même domaine ou un autre domaine de formation (ex. en Sciences et Technologie : initiations à la Chimie, à l'Astronomie).

### Débouchés de la Licence de Géographie

En leur donnant une culture géographique générale solide et en les initiant aux outils techniques indispensables, la Licence de Géographie et Aménagement prépare principalement les étudiants à une poursuite d'étude en master. Des « sorties » professionnelles au niveau bac + 3 sont cependant possibles.

- Les étudiants peuvent soit continuer leurs études en Master enseignement préparant aux concours de Professeur des écoles ou de collèges et Lycées ; soit s'inscrire en Master professionnalisant ou recherche, dans des filières en relation avec l'aménagement du territoire et/ou la gestion de l'environnement. Les offres locales, régionales et nationales sont vastes. Pour information, à l'ULCO, les formations aisément accessibles aux étudiants titulaires d'une Licence de Géographie sont : le master professionnalisant « Politiques d'Aménagement Urbain et Littoral » (PAUL), le master professionnalisant « Tourisme littoral » ou le master « Economie et Gestion de l'Environnement et Développement Durable » ; mais il est aussi possible de se présenter à d'autres formations diplômantes : Institut Français de Journalisme, Institut d'Etudes Politiques par exemple.
- Sur le plan professionnel, les débouchés professionnels observés et espérés à bac+3 sont ceux accessibles après la réussite à un concours administratif :
  - les carrières accessibles après un concours de la fonction publique d'Etat : administration de l'éducation nationale, police, douanes,
  - plus particulièrement les métiers accessibles après un concours de la fonction publique territoriale, en relation avec l'aménagement du territoire : concours de catégorie B de la filière administrative (rédacteur territorial) ou technique (technicien ou contrôleur),
  - les étudiants titulaires de leur Licence peuvent bien évidemment candidater sur des postes du secteur privé, en bureaux d'études par exemple (technicien en géomatique).

# Calendrier universitaire 2020/2021

Pré-rentrée : **Lundi 7 septembre 2020**      **L1** : 14h, **L2** : 16h, **L3** : 11h

## 1<sup>er</sup> semestre

**Rentrée** : Lundi 14 septembre 2020

**Accueil primo-entrants ULCO** : Jeudi 10 septembre MATIN

**Journée Intégration Licence** : ANNULÉE

**Interruption des cours** : du 24/10/20 après les cours au 02/11/2020 au matin

**Fin du premier semestre** : le vendredi 4 décembre 2020

**Semaine de révision** : du lundi 7 au jeudi 10 décembre 2020

**Examens du premier semestre** : Du vendredi 11 au **vendredi 18 Décembre 2020**

**Vacances de Noël** : du 18/12/2020 après les cours au 04/01/2021 au matin

**Délibérations du 1er semestre** : le jeudi 14 janvier 2021

## 2<sup>ème</sup> semestre

**Stage L3** : 3 semaines du 4 au 24 janvier 2021

**Début des cours** : L1 et L2 : Lundi 18 janvier 21 ; L3 : Lundi 25 janvier 21

**Vacances d'Hiver** : du 20/02/2021 après les cours au 01/03/2021 au matin

**Vacances de Pâques** : du 24/04/21 après les cours au 10/05/2021 au matin

**Fin du deuxième semestre** : jeudi 23 avril 2021

**Semaine de révision** : Vacances de Pâques

**Examens du second semestre** : Les 10, 11, 12 mai et les 17, 18 et 19 mai 2021

**Soutenance L3** : Vendredi 26 mars 2021

**Délibérations de la 1ère session** : Jeudi 3 juin 2021

## SESSION 2

**Examens de la 2<sup>de</sup> session** : du 14 au 18 juin 2021

**Délibérations de la 2<sup>de</sup> session** : jeudi 24 juin 2021

## AUTRES DATES

### • Salon de l'Étudiant

- Calais : *date à venir*
- Boulogne : vendredi 13 novembre 2020
- **Dunkerque : samedi 5 décembre 2020**

### • Journée du Handicap : *date à venir*

### • Journée « Portes Ouvertes » : samedi 6 février 2021

### • SUAIO/IP : « Corrige vite ton CV » : mardi 17 novembre 2020 et mardi 2 février 2021

### • Journées du sport : jeudi 22 avril 2021

### • Journées Premier Emploi :

- Boulogne : vendredi 6 novembre 2020
- Calais : vendredi 27 novembre 2020
- Dunkerque : vendredi 11 décembre 2020

### • Salon des Master ULCO : *date à venir*

### • Jours fériés

- dimanche 1er novembre 2020 (Toussaint)
- mercredi 11 novembre 2020 (armistice guerre 14/18)
- lundi 5 avril 2021 (Pâques)
- samedi 1er mai 2021 (fête du travail)
- samedi 8 mai 2021 (fin de la guerre 39/45)
- jeudi 13 mai 2021 (Ascension)
- lundi 24 mai 2021 (Pentecôte)

### Calendrier CLES 2020/2021 :

- CLES 1 :**
- CLES B1 espagnol et allemand : jeudi 11 mars 2021
  - CLES B1 anglais (Master 2) : vendredi 15 janvier 2021
  - CLES B1 anglais (Licence 3) : vendredi 12 mars 2021

- CLES 2 :**
- CLES B2 espagnol et allemand : jeudi 28 janvier 2021
  - CLES B2 anglais : vendredi 20 novembre 2020

## Volume horaire et nature des enseignements par semestre avec affectation des crédits européens (ECTS)

### Licence 2<sup>ème</sup> année

SEMESTRE 1					
Unité	Intitulé	Nbr d'Heures	ECTS	Coefficient	Enseignants
Compétences disciplinaires					
U3.D1	<b>Géographie des espaces ruraux</b>	<b>24h</b>	3 ects	<b><u>2</u></b>	Mme Laloyaux
U3.D2	<b>Géographie Régionale : l'Europe des interfaces frontalières et littorales</b>	<b>24h</b>	3 ects	<b><u>2</u></b>	M.Jouvenel
U3.D3	<b>Hydrosystèmes</b>	<b>24h</b>	3 ects	<b><u>2</u></b>	M.Hequette
U3.D4	<b>Planète Terre : géomorphologie</b>	<b>24h</b>	3 ects	<b><u>2</u></b>	M.Hequette
Compétences préprofessionnelles					
U3.P1	<b>Histoire des sciences</b>	<b>24h</b>	3 ects	1	M.Martin
U3.P2	<b>Préparation aux concours</b>	<b>24h</b>	3 ects	1	Mme Frere
U3.P3	<b>Unités d'ouverture au choix</b>	<b>20h</b>	3 ects	1	Voir descriptif page 38
U3.P4	<b>Stage de terrain : aborder les problématiques d'une station balnéaire</b>	<b>15h</b>	2 ects	1	M.Jouvenel
Compétences transversales et linguistiques					
U3.T1	<b>Anglais</b>	<b>25h</b>	3 ects	1	Mme Dumortier /M.Clipet
U3.T2	<b>Techniques d'enquêtes</b>	<b>12h</b>	2 ects	1	M.Guerrero
U3.T3	<b>Statistique multivariée</b>	<b>24h</b>	2 ects	1	M.Cohen
	<b>Totaux</b>	<b>240h</b>	30	1	
SEMESTRE 2					
Unité	Intitulé	Nbr d'Heures	ECTS	Coefficient	Enseignants
Compétences disciplinaires					
U4.D1	<b>Géographie des espaces urbains</b>	<b>24h</b>	3 ects	<b><u>2</u></b>	M.Lesne
U4.D2	<b>Géopolitique</b>	<b>24h</b>	3 ects	<b><u>2</u></b>	M.Le Blanc
U4.D3	<b>Océans et Littoraux : introduction à la géomorphologie littorale</b>	<b>24h</b>	3 ects	<b><u>2</u></b>	Mme Ruz
U4.D4	<b>Géographie Economique</b>	<b>24h</b>	3 ects	<b><u>2</u></b>	M.Joan
Compétences préprofessionnelles					
U4.P1	<b>Histoire Politique</b>	<b>24h</b>	3 ects	1	Mme Courtemanche
U4.P2	<b>Economie et gestion de l'eau</b>	<b>24h</b>	3 ects	1	Mme Calvo-Mendietta
U4.P3	<b>Unités d'ouverture (Astronomie)</b>	<b>20h</b>	3 ects	1	M.Jamet
U4.P4	<b>PPP Unité 2 (initiation à la construction du projet professionnel)</b>	<b>13h</b>	2 ects	1	Mme Willart
Compétences transversales et linguistiques					
U4.T1	<b>Anglais</b>	<b>25h</b>	3 ects	1	Mme Dumortier /M.Clipet
U4.T2	<b>Analyse de documents géographiques : de la photo au croquis</b>	<b>24h</b>	2 ects	1	M.Le Blanc
U4.T3	<b>Production graphique : de la cartographie à la géomatique</b>	<b>24h</b>	2 ects		M.Cohen
	<b>Totaux</b>	<b>250h</b>	30		

Des excursions et sorties de terrain obligatoires sont programmées tout au long du cursus.

L'autorisation d'utiliser des ordinateurs portables en salle de cours est laissée à l'appréciation de l'enseignant.

# **Programme des enseignements**

## **SEMESTRE 1**

### **2020/2021**

## U3D1 Géographie des espaces ruraux

Responsable : Sonia LALOYAUX

Objectifs généraux	Analyse des transformations démographiques, socioéconomiques, agricoles, environnementales, patrimoniales et culturelles des espaces ruraux dans le monde Identification des théories et concepts agricoles et agraires. Approfondissement du vocabulaire rural
Descriptif du Contenu	Ce cours se propose d'analyser les mutations profondes qui ont touché les campagnes dans les dernières décennies : bouleversements et crises, mais aussi attractivité renouvelée. Longtemps associées à la seule activité agricole et aux sociétés paysannes, les campagnes se sont transformées à un rythme accéléré. Dans des sociétés marquées par un processus continu d'urbanisation, la majorité des espaces ruraux de la planète abritent de nouveaux usages, de nouvelles fonctions et font l'objet de nouvelles représentations qu'il s'agira d'identifier et de comprendre.
Compétences délivrées	Connaissances des processus de transformation des territoires ruraux, des aides européennes à l'agriculture, des activités économiques dans les campagnes. Analyse de documents scientifiques, articles de presse, cartes. Projet de recherche à l'échelle locale.
Organisation pédagogique	<p><b>12h CM + 12h TD</b>  <b>REFLEXIONS AUTOUR DU CONCEPT DE « CAMPAGNES »</b>            De l'espace agricole aux campagnes            Des agriculteurs/paysans aux ruraux            Évolution des approches scientifiques</p> <p><b>LA RURALITE, UN PHENOMENE UNIVERSEL</b>            Un monde rural ou des mondes ruraux ?            Des évolutions rapides mais très différentes</p> <p><b>DES ENJEUX TERRITORIAUX RENOUVELES DANS LES CAMPAGNES FRANÇAISES</b>            Des enjeux démographiques : entre gentrification et paupérisation des campagnes françaises            Des enjeux environnementaux            La nécessaire question de l'aménagement</p> <p><b>PROJET DE RECHERCHE COLLECTIF</b></p>
Type / secteur d'activité auquel ce cours prépare	Collectivité territoriale Concours
Modalités d'évaluation	1 Devoir sur Table 1 Projet de recherche collectif 1 Examen Terminal
Supports pédagogiques	<p>Brunel S., 2013, « Pour une agriculture durable : nourrir le monde, aujourd'hui et demain », <i>Vraiment durable</i>, (n° 3), p. 71-81. DOI : 10.3917/vdur.003.0071. URL : <a href="https://www.cairn.info/revue-vraiment-durable-2013-1-page-71.htm">https://www.cairn.info/revue-vraiment-durable-2013-1-page-71.htm</a>            Diry, J-P., 2004, Les espaces ruraux, A. Colin</p> <p>Céline Massal, « La fin des commerces de proximité dans les campagnes françaises ? », <i>Géococonfluences</i>, avril 2018            Alain Bertrand, <i>Hyper-ruralité. Un pacte en 6 mesures et 4 recommandations pour « restaurer l'égalité républicaine »</i>, Sénat, rapport remis le 30 juillet 2014.            Greta Tommasi, « La gentrification rurale, un regard critique sur les évolutions des campagnes françaises », <i>Géococonfluences</i>, avril 2018.            Marie Delaplace et Elsa Gatelier : « Patrimonialisation individuelle et collective et développement de l'œnotourisme en Bourgogne », <i>Territoires en Mouvements</i>, 21/2014.</p> <p>Cybergeog : <a href="http://cybergeog.revues.org/">http://cybergeog.revues.org/</a>            L'Espace géographique : <a href="http://www.cairn.info/revue-espace-geographique.htm">http://www.cairn.info/revue-espace-geographique.htm</a>            Le réseau rural français : <a href="http://www.reseaurural.fr/">http://www.reseaurural.fr/</a>            Installation en milieu rural: <a href="http://www.installation-campagne.fr/">http://www.installation-campagne.fr/</a> Commissariat Général à l'égalité des territoires: <a href="http://www.cget.gouv.fr">http://www.cget.gouv.fr</a></p>

	<b>U3D2 Géographie régionale : l'Europe des interfaces frontalières et littorales</b>
	Responsable : <b>Anthony JOUVENEL</b> <a href="mailto:anthony.jouvenel@univ-littoral.fr">anthony.jouvenel@univ-littoral.fr</a>
Objectifs généraux	Spécialisation thématique en géographie régionale de l'Europe
Descriptif du Contenu	Ce cours propose un approfondissement des connaissances et analyses du territoire européen par l'étude de ses enjeux frontaliers comme révélateurs des évolutions au long cours de l'aménagement du continent.
Compétences délivrées	Connaissances approfondies, réflexion et distance critique sur l'aménagement, les outils de lecture et d'analyse du territoire, l'Europe à diverses échelles.
Organisation pédagogique	<b>12h CM + 12h TD</b> Cette unité a pour objectif de présenter l'Europe sous son jour actuel : l'Europe des 28. Cet enseignement ne consiste pas en une description détaillée des différents Etats mais plutôt en une analyse des réalités spatiales comme composante de la dynamique des sociétés. Nous traiterons des questions d'identité, de diversité, d'intégration économique, d'espaces et de réseaux, de frontières et d'intégration. Ces thématiques seront déclinées en TD à travers l'étude approfondie d'un certain nombre d'espaces frontaliers.
Type / secteur d'activité auquel ce cours prépare	
Modalités d'évaluation	2 évaluations en contrôle continu (1 exposé à l'oral + 1 devoir sur table en 2h sous la forme d'un commentaire de documents). Examen terminal : dissertation en 3h.
Supports pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CARROUE L., <i>L'Europe</i>, Bréal, Paris, 2009.</li> <li>- s.d. BENOIT B. &amp; SAUSSAC R., <i>L'Europe</i>, Bréal, Paris, 2010.</li> <li>- s.d. PLASSERAUD Y., <i>Atlas des minorités en Europe</i>, Editions Autrement, Paris, 2005.</li> <li>- FOUCHER M., <i>L'obsession des frontières</i>, Editions Perrin, Paris, 2012.</li> </ul>



## U3D3 Hydrosystèmes

Responsable : **Arnaud HEQUETTE**      [arnaud.hequette@univ-littoral.fr](mailto:arnaud.hequette@univ-littoral.fr)

Objectifs généraux	Comprendre l'organisation spatiale de l'écoulement de l'eau à différentes échelles (du réseau hydrographique à l'échelle du bassin versant au chenal d'un cours d'eau).
Descriptif du Contenu	L'ensemble de ce module porte sur l'eau dont la circulation est organisée dans un système hiérarchisé appelé « hydrosystème ». Le concept d'hydrosystème sera abordé en accordant une attention particulière aux différentes échelles spatiales et temporelles. Parmi les thèmes traités figurent le cycle global de l'eau, la notion de bassin versant, l'hydrologie fluviale et lacustre, et les eaux souterraines. La question de la variabilité zonale des régimes hydrologiques dans le monde sera également abordée. Plusieurs études de cas illustreront ces thèmes, particulièrement pendant les séances de travaux dirigés.
Compétences délivrées	<p><i>Connaissances fondamentales :</i>            Connaissance des lois d'organisation spatiale des cours d'eau dans un bassin versant, processus d'écoulement de surface et de subsurface, indicateurs de débits, les causes et la dynamique des crues, les principaux régimes hydrologiques de la planète.</p> <p><i>Outils :</i>            Maîtrise des méthodes d'ordination des cours d'eau, analyse morpho-métrique des bassins versant et des réseaux hydrographiques (utilisation de curvimètres), réalisation et analyse d'hydrogrammes et de courbe de tarage.</p>
Organisation pédagogique	<p><b>12h CM + 12h TD</b>  <i>Plan de cours :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le concept d'hydrosystème et le cycle global de l'eau</li> <li>2. Le bassin versant et le réseau hydrographique</li> <li>3. L'écoulement de l'eau de surface: notions d'hydraulique fluviale</li> <li>4. Les crues : genèse et dynamique</li> <li>5. Les transports solides dans les cours d'eau</li> <li>6. Les eaux souterraines</li> <li>7. Hydrologie zonale : les principaux régimes hydrologiques dans le monde</li> <li>8. Les milieux lacustres : morphogenèse et hydrologie lacustres</li> </ol>
Type / secteur d'activité auquel ce cours prépare	
Modalités d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>● 1 contrôle continu (devoir sur table : analyse de document et/ou exercices) 40%</li> <li>● 1 examen terminal 60%</li> </ul>
Supports pédagogiques	<p><i>Références bibliographiques :</i></p> <p>AMOROS, C. et PETTS, G.E. 1993. <i>Hydrosystèmes fluviaux</i>, Masson, Paris, 300 p.</p> <p>BRAVARD, J.P. et PETIT, F. 1997. <i>Les cours d'eau – Dynamique du système fluvial</i>, Armand Colin, Paris, 222 p.</p> <p>COSANDEY, C. et ROBINSON, M. 2000. <i>Hydrologie continentale</i>, Armand Colin, Paris, 360 p.</p> <p>GUILCHER, A. 1979 (2<sup>ème</sup> éd.). <i>Précis d'hydrologie marine et continentale</i>, Masson, Paris, 352 p.</p> <p>KNIGHTON, D. 1984. <i>Fluvial forms and processes</i>, Edward Arnold, Londres, 218 p.</p> <p>TARDY, Y. 1988. <i>Le cycle de l'eau</i>, Masson, Paris, 338 p.</p>

<b>U3D4 Planète Terre : géomorphologie</b>	
Responsable : <b>Arnaud HEQUETTE</b> <a href="mailto:arnaud.hequette@univ-littoral.fr">arnaud.hequette@univ-littoral.fr</a>	
Objectifs généraux	Comprendre la genèse et l'évolution des formes de reliefs à différentes échelles spatiales et temporelles.
Descriptif du Contenu	L'ensemble de ce module constitue une introduction aux concepts de base de la géomorphologie en intégrant des concepts de géomorphologie structurale et de géomorphologie dynamique. L'accent est mis sur l'étude des agents d'érosion et de sédimentation à l'origine de la formation et de l'évolution des principales formes de reliefs terrestres. Sont notamment abordés : le modelé et la dynamique des versants, les reliefs structuraux, la géomorphologie fluviale, les processus et formes glaciaires. La notion de paysage sera également abordée dans le cours. Les séances de travaux dirigés permettront d'approfondir les notions théoriques vues en cours et notamment d'analyser la formation et l'évolution des formes de relief à l'aide de documents cartographiques et de photographies aériennes.
Compétences délivrées	<p><i>Connaissances fondamentales :</i> Connaissance des principaux types de reliefs et des mécanismes de formation et d'évolution du relief sous l'effet des agents internes et externes.</p> <p><i>Outils :</i> Maîtrise des méthodes d'analyse des reliefs à partir de documents cartographiques et de photographies aériennes, réalisation de coupes topographiques et géologiques.</p>
Organisation pédagogique	<p><i>Plan de cours :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Introduction (épistémologie de la géomorphologie)</li> <li>2. Les processus élémentaires de l'érosion</li> <li>3. Le modelé des versants</li> <li>4. Les cours d'eau : éléments de géomorphologie fluviale</li> <li>5. L'érosion des reliefs structuraux</li> <li>6. Eléments de géomorphologie glaciaire</li> <li>7. Introduction à l'étude des paysages</li> </ol>
Type / secteur d'activité auquel ce cours prépare	
Modalités d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 contrôle continu (devoir sur table : analyse de document et/ou exercices) 40%</li> <li>• 1 examen terminal 60%</li> </ul>
Supports pédagogiques	<p><i>Références bibliographiques :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- BAUD, P; BOUGEAT, S; BRAS, C. (1997). <i>Dictionnaire de Géographie</i>, Hatier, Paris.</li> <li>- BRAVARD J.P., PETIT F. (1997). <i>Les cours d'eau. Dynamique du système alluvial</i>. Armand Colin, Coll. U.</li> <li>- CAMPY, M. et MACAIRE, J.J. (1989). <i>Géologie des formations superficielles</i>, Masson, Paris.</li> <li>- COQUE, R. (2002). <i>Geomorphologie</i>, Coll. U, A. Colin.</li> <li>- DERRUAU, M. (2010). <i>Les formes du relief terrestre. Notions de géomorphologie</i>, 10<sup>ème</sup> édition, Armand Colin, Paris.</li> </ul>

## U3P1 Histoire des sciences – *Savoirs, pratiques et sociabilités savantes (XVe-XIXe siècles)*

Responsable : **Sébastien MARTIN**      sebastien.martin@univ-littoral.fr

Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Présentation des fondements de l'histoire des sciences</li> <li>-Acquisition de pré-requis indispensables à la poursuite d'une formation universitaires en sciences-humaines</li> <li>-Acquisition d'une culture générale visant à servir l'esprit critique</li> </ul>
Descriptif du Contenu	<p>Ce cours est une approche de l'histoire des sciences et des idées dans une acception large, intégrant les dimensions matérielle, sociale, politique et idéologique de la question dans l'Europe moderne, de la Renaissance à l'époque contemporaine. Il s'agit d'examiner l'évolution des savoirs, des pratiques scientifiques et techniques, la circulation des idées, leurs effets sur les sociétés européennes.</p>
Compétences délivrées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maitriser des connaissances pratiques des outils de l'information et des connaissances plus approfondies d'au moins une des grandes périodes de l'histoire.</li> <li>- Savoir établir des relations entre les événements et processus actuels et le passé</li> <li>- Etre conscient du rôle social des historiens et de la possibilité d'un mauvais usage de l'histoire</li> <li>- Faire preuve des aptitudes suivantes : expression orale et écrite en français, utilisation des ressources bibliographiques et numériques pour une réflexion autonome, capacité à analyser des situations complexes</li> </ul>
Organisation pédagogique	<p><b>12H CM + 12H TD</b>            Chaque TD est organisé sous forme d'exposés (commentaire de documents ou dissertation) présentés par les étudiants et faisant l'objet d'une reprise.</p>
Type / secteur d'activité auquel ce cours prépare	<p>Métiers des secteurs public (concours de l'enseignement, concours de la fonction publique...) et privé (journalisme, médiation culturelle, médias et communication)</p>
Modalités d'évaluation	<p>1 note de contrôle continu (note de TD)            1 note d'examen terminal (écrit en temps limité)</p>
Supports pédagogiques	<p>Sera distribué en cours</p>

<b>U3P2 Préparation aux concours</b>	
Responsable : <b>Séverine Frere</b> ( <a href="mailto:severine.frere@univ-littoral.fr">severine.frere@univ-littoral.fr</a> )	
Objectifs généraux	Le cours a pour objectif de permettre aux étudiants de se préparer aux concours de la fonction publique d'État.
Descriptif du Contenu	Le cours présente la fonction publique puis le mode de recrutement par concours puis il présente différents exemples de concours accessibles aux étudiants de L2 et les épreuves. Enfin il permet des exercices d'entraînement en cours sur différents types d'épreuves à partir d'Annales de concours.
Compétences délivrées	Compétences rédactionnelles Capacité d'analyse et de synthèse
Organisation pédagogique	<p><b>12h CM + 12h TD</b></p> <p>Chap 1 Le statut de fonctionnaire et le service public Chap 2 Le mode de recrutement de la fonction publique d'Etat Chap 3 Les concours possibles avec une licence de géographie dans la fonction publique d'Etat et l'évolution de carrière</p> <p>Les épreuves travaillées au cours des différentes séances en TD :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1 Les QCM sur les connaissances générales et le français : grammaire, orthographe, vocabulaire (douanes)</li> <li>2 – Questions à partir d'un texte fourni ou d'un dossier composé de plusieurs documents : le cas pratique (technicien et secrétaire ministère de l'écologie)</li> <li>3 – Etude de texte + questions (gardien de la paix)</li> <li>4 -Résumé d'un texte et questions (douanes)</li> <li>5 - Composition à partir de documents fournis (gendarmerie)</li> </ol>
Type / secteur d'activité auquel ce cours prépare	Concours de catégorie B organisés par différents ministères (Ecologie, Intérieur ( police, gendarmerie), Economie (douanes, impôts))
Modalités d'évaluation	Contrôle continu : épreuve d'annale de concours en devoir maison Examen terminal : épreuve d'Annales de concours
Supports pédagogiques	Ouvrages méthodologiques de préparation aux concours

## U3P3 Unités d'Ouverture (voir descriptif page 38)

<b>U3P4 Stage de terrain : aborder les problématiques d'une station balnéaire</b>	
Responsable : <b>Anthony JOUVENEL</b> <a href="mailto:anthony.jouvenel@univ-littoral.fr">anthony.jouvenel@univ-littoral.fr</a>	
Objectifs généraux	Appréhender un terrain, ses enjeux, ses acteurs
Descriptif du Contenu	Dans le prolongement du module "U3.10 Techniques d'enquêtes », le stage de terrain se déroulera durant 3 jours sur la commune du Touquet-Paris-Plage (62). Les étudiants travailleront en groupe sur le terrain et avec les différents acteurs gravitant autour de la politique de développement durable (Agenda 21) et de déploiement du numérique (Smart City) dans la commune.
Compétences délivrées	Appréhension d'un nouvel espace, réflexion et distance critique sur l'aménagement d'un territoire, les outils de lecture et d'analyse du territoire, les techniques d'enquête de terrain, le traitement des données statistiques.
Organisation pédagogique	<b>3 jours de terrain</b>
Type / secteur d'activité auquel ce cours prépare	
Modalités d'évaluation	Evaluation en contrôle continu : présentation orale des analyses de terrain.
Supports pédagogiques	

Licence Géographie L1- L2 - L3	<b>U3T1 Anglais</b>
Responsables : <b>Valerie Dumortier</b> <a href="mailto:Valerie.Dumortier@univ-littoral.fr">Valerie.Dumortier@univ-littoral.fr</a> <b>Thomas Clipet</b> <a href="mailto:Thomas.Clipet@univ-littoral.fr">Thomas.Clipet@univ-littoral.fr</a>	
Objectifs généraux	Géographie / urbanisme
Descriptif du Contenu	<p><b>S1</b> : choix du thème plutôt axé sur : géographie naturelle, humaine... / régionale / aménagement ; vocabulaire ; entraînement CLES2</p> <p><b>S2</b> : choix du thème plutôt axé sur : risques naturels / environnement / géopolitique / urbanisme ; vocabulaire ; entraînement CLES1</p>
Compétences délivrées	Entraînement aux compréhensions orale et écrite ; expressions orale et écrite. Méthodologie Entraînement aux CLES1 et CLES2
Organisation pédagogique	<b>24h TD</b> L1-2-3 répartis en deux groupes.
Type / secteur d'activité auquel ce cours prépare	Donner aux étudiants quelques outils de vocabulaire basique en anglais, axe géographie naturelle, et ouvrir sur les thèmes contemporains, allant des phénomènes naturels à l'urbanisme, afin de couvrir le mieux possible les L1-2-3. Préparer à l'examen terminal et aux CLES 1 (B1) – 2 (B2) par le biais d'interventions orales et d'entraînements écrits.)
Modalités d'évaluation	<p>Contrôle Continu (10h de travail en autonomie/semestre sur CRL - plateforme de ressources en langues sur le site de l'ULCO + production orale) + examen terminal (compréhensions orale et écrite + production écrite) : 2h.</p> <p>L1, L3 : années où le passage du CLES obligatoire</p> <p>A noter pour les L3 : le résultat obtenu au CLES comptera pour 50% de la note d'anglais - CLES2 (niveau B2) en décembre, et le résultat à la rentrée ; ceux qui étaient trop faibles ou auront échoué passent le CLES1 (niveau B1) en janvier.</p>
Supports pédagogiques	Textes d'actualité / scientifiques, selon la répartition, et documents didactiques. Plateforme CRL.

## U3T2 Techniques d'Enquêtes

Responsable : **Julien Guerrero** [julien.guerrero@etu.univ-littoral.fr](mailto:julien.guerrero@etu.univ-littoral.fr)

Objectifs généraux	Cet enseignement est conçu comme une introduction aux techniques d'enquête en articulation avec le stage de terrain obligatoire prévu au cours du semestre.
Descriptif du Contenu	<ul style="list-style-type: none"><li>- Préparer l'élaboration d'une enquête : comment déterminer le public cible, la taille de l'échantillon, les types de questions, leur organisation, les types de résultats que l'on peut attendre, etc.</li><li>- Élaborer une enquête sur un sujet choisi : construction, phase de test, corrections éventuelles</li><li>- Réaliser la passation d'une enquête définitive.</li></ul>
Compétences délivrées	De la construction du protocole d'enquête à sa mise en œuvre, de l'observation du territoire à la collecte de données, les méthodologies abordées permettront d'acquérir les outils de base pour une première expérience de terrain et de recherche.
Organisation pédagogique	<b>12h TD</b>
Type / secteur d'activité auquel ce cours prépare	Géographie sociale, géographie des représentations, recherche, analyse statistique
Modalités d'évaluation	1 note de contrôle continu
Supports pédagogiques	François De Singly, Le questionnaire (5e édition), Armand Colin, 2020

<b>U3T3 Statistique multivariée</b>	
Responsable : <b>Olivier COHEN</b> <a href="mailto:olivier.cohen@univ-littoral.fr">olivier.cohen@univ-littoral.fr</a>	
Objectifs généraux	Cet enseignement, appliqué à la géographie, vise à former les étudiants aux techniques d'analyses statistiques multivariées dans l'objectif de constituer, décrire, puis analyser un échantillon pour une enquête.
Descriptif du Contenu	Elaboration d'un échantillon statistique et mise en place d'une base de données ; description de la répartition des valeurs au sein de cet échantillon (lois de distribution, erreur-type) ; analyse des relations entre un caractère qualitatif et un caractère quantitatif (analyse de variance, test du Khi-2), analyse des relations entre plusieurs caractères quantitatifs (régressions linéaires simple et multiples). Tests de significativité et fiabilité, intervalles de confiance.
Compétences délivrées	<p>Connaissances fondamentales : maîtriser les enjeux de la statistique en géographie, connaître le vocabulaire statistique ; savoir collecter, structurer, traiter et analyser l'information statistique.</p> <p>Outils : analyse de variance, lois de distribution, tests de fiabilité, régressions linéaires simple et multiple.</p>
Organisation pédagogique	<p><b>24h TD</b> Plan de cours</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaborer un échantillon</li> <li>- Décrire la répartition des valeurs dans un échantillon : notions de loi de distribution</li> <li>- Analyser les relations entre un caractère qualitatif et un caractère quantitatif</li> <li>- Analyser les relations entre deux caractères quantitatifs : la régression linéaire simple</li> <li>- Analyser les relations entre plusieurs caractères quantitatifs : la régression linéaire multiple</li> </ul>
Type / secteur d'activité auquel ce cours prépare	
Modalités d'évaluation	Contrôle continu : interrogations écrites et/ou devoirs à la maison
Supports pédagogiques	<p>Références bibliographiques</p> <p>DUMOLARD, P., 2011. <i>Données géographiques : analyse statistique multivariée</i>. Lavoisier, collect. Hermès science, Paris, 208 p.</p> <p>DUMOLARD, P., DUBUS, N. &amp; CHARLEUX, L., 2003. <i>Les statistiques en géographie</i>. Belin, collect. Atouts, Paris, 240 p.</p> <p>LAHOUSSE, Ph. &amp; PIÉDANNA, V., 1998. <i>L'outil statistique en géographie</i>. Tome 1 : <i>les distributions à une dimension</i>. Armand Colin, collect. Synthèse, Paris, 96 p.</p> <p>LAHOUSSE, Ph. &amp; PIÉDANNA, V., 1998. <i>L'outil statistique en géographie</i>. Tome 2 : <i>l'analyse bivariée</i>. Armand Colin, collect. Synthèse, Paris, 96 p.</p>

**Attention : un contrôle continu peut être composé de plusieurs notes.**



# **Programme des enseignements**

## **SEMESTRE 2**

### **2020/2021**

<b>U4D1 Géographie des espaces urbains</b>	
Responsable : <b>Robin LESNE</b> <a href="mailto:robin.lesne@etu.univ-littoral.fr">robin.lesne@etu.univ-littoral.fr</a>	
Objectifs généraux	Ce cours vise à permettre aux étudiants de construire leur capacité à développer une analyse de l'objet socio-spatial que sont les villes. Au-delà de la géographie urbaine, c'est à travers une approche pluridisciplinaire que l'objet urbain sera abordé afin de favoriser une large amplitude du regard critique.
Descriptif du Contenu	L'intérêt d'étudier les villes dans leur diversité est de faire voyager à travers chaque cours, aussi les grandes questions, réflexions et concepts seront le plus possibles illustrés d'exemples variés provenant du monde entier. Une approche plus pratique est également envisagée mais reste à définir. Celle-ci mènera les étudiants à sortir se confronter à la réalité du terrain.
Compétences délivrées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Initiation aux concepts fondamentaux de la géographie urbaine et autres approches disciplinaires s'intéressant à l'objet urbain</li> <li>- Aiguiser le regard critique de l'étudiant sur l'espace urbain qu'il vit certainement au quotidien</li> <li>- Production écrite à partir d'un corpus documentaire</li> <li>- Conduite d'une démarche de recherche et restitution orale des résultats</li> </ul>
Organisation pédagogique	<b>12h CM + 12h TD</b> Les étudiants disposeront, en amont du cours, d'un syllabus conséquent dans lequel ils trouveront le contenu théorique fondamental. Les cours de CM reviendront sur ce contenu, l'approfondiront et l'expliqueront sur base de multiples exemples. Il est donc demandé aux étudiants de se présenter en ayant lu avec attention le chapitre de la séance du jour. Quant aux TD, ils seront organisés autour d'études de cas. De la même manière, les étudiants disposeront du corpus documentaire en amont qui devra être lu et analysé avant la séance.
Type / secteur d'activité auquel ce cours prépare	Les deux objectifs principaux sont l'initiation au socle théorique fondamental pour étudier l'objet urbain et le développement du regard critique sur cet objet. Il est donc nécessaire à tous, que ce soit comme base de connaissances et aptitudes pour toute profession technique ou administrative liée à la ville, ou comme bagage à approfondir dans l'idée de poursuivre sur ce champ d'études.
Modalités d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travail personnel</li> <li>- Dossier et oral</li> <li>- Examen terminal sur table</li> </ul>
Supports pédagogiques	<p>Emelianoff, C., Galland, J-P. et Lacaze, J-P. (2009). <i>Dictionnaire de l'aménagement du territoire: état des lieux et prospective</i>. Paris, France : Belin.</p> <p>Lévy, J. et Lussault, M. (2003). <i>Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés</i>. Paris, France : Belin.</p> <p>Merlin, P. et Choay, F. (2010). <i>Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement</i>. Paris, France : Presses universitaires de France.</p>

## U4D2 Géopolitique

Responsable : **Antoine LE BLANC**

[antoine.le-blanc@univ-littoral.fr](mailto:antoine.le-blanc@univ-littoral.fr)

Objectifs généraux	Approfondissement thématique en géopolitique à échelle mondiale mais avec exemples européens approfondis
Descriptif du Contenu	Ce cours permet d'approfondir avec des exemples précis les thématiques abordées l'année précédente.
Compétences délivrées	Connaissances approfondies, réflexion et distance critique sur les relations internationales, les questions géopolitiques et les grands enjeux du XXI <sup>e</sup> siècle
Organisation pédagogique	<b>12h CM + 12h TD</b> Séance 1 : rappel / débat des grandes orientations géopolitiques du monde. Les grands enjeux. Séances 2 à 4 : Les défis de l'Europe. Séance 5 : Territorialisation et nouvelles frontières Séance 6 : DST Séances 7 à 10 : Territorialisation et nouvelles frontières, suite (les espaces non continentaux, les espaces virtuels) Séance 11 : DST Séance 12 : correction et conclusion
Type / secteur d'activité auquel ce cours prépare	
Modalités d'évaluation	2 Devoirs sur Table (dissertation et commentaire de documents) + un examen terminal
Supports pédagogiques	

<b>U4D3 Océans et littoraux : Introduction à la géomorphologie littorale</b>	
Responsable : <b>Marie-Hélène RUZ</b> <a href="mailto:ruz@univ-littoral.fr">ruz@univ-littoral.fr</a>	
Objectifs généraux	Comprendre la genèse et la dynamique des milieux littoraux. Comprendre la variabilité spatiale des formes littorales à différentes échelles.
Descriptif du Contenu	Ce cours présente les principaux processus marins ayant une influence sur les littoraux (marées, vagues, courants côtiers, surcotes,...). Le cours est également consacré à la géomorphologie des littoraux, en mettant l'accent sur les caractéristiques morphologiques et sédimentaires des grands types de milieux littoraux, leur mode de formation et leur évolution à différentes échelles temporelles. Sont ainsi abordées les formes d'érosion littorale comme les falaises et les formes d'accumulation comme les plages, les flèches littorales, et les deltas. Plusieurs études de cas illustrent ces thèmes, particulièrement pendant les séances de travaux dirigés.
Compétences délivrées	<p><i>Connaissances fondamentales :</i> Les agents océaniques à l'origine de la dynamique des littoraux (marées, vagues, courants), les types de formes d'érosion et d'accumulation constituant les littoraux, l'évolution « naturelle » des différents types de milieux littoraux, l'évolution contemporaine des littoraux dans le monde.</p> <p><i>Outils :</i> Photo-interprétation de milieux littoraux, réalisation et interprétation de schémas géomorphologiques.</p>
Organisation pédagogique	<p><b>12h CM + 12h TD</b> <i>Plan de cours :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. La zone côtière et les processus d'origine océanique</li> <li>2. Les courants et les transports sédimentaires dans la zone littorale</li> <li>3. Les falaises et les plateformes littorales</li> <li>4. Les plages et barres sableuses</li> <li>5. Les dunes littorales</li> <li>6. Les types de forme d'accumulation littorale et leur évolution</li> <li>7. Les deltas</li> <li>8. Les estuaires</li> <li>9. Les marais maritimes</li> <li>10. L'évolution contemporaine des littoraux</li> </ol>
Type / secteur d'activité auquel ce cours prépare	
Modalités d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Contrôle continu (devoir sur table + analyse de documents et/ou sortie terrain) 40%</li> <li>● 1 examen terminal 60%</li> </ul>
Supports pédagogiques	<p><i>Références bibliographiques :</i> Carter, R.W.G. (1988). <i>Coastal Environments</i>. Academic Press, Londres, 617 pp. Davidson-Arnott, R.G.D. (2009). <i>Introduction to Coastal Processes and Geomorphology</i>, Cambridge University Press, Cambridge, 456 pp. Komar, P.D. (1998). <i>Beach Processes and Sedimentation</i>. 2<sup>ème</sup> édition. Prentice-Hall, Englewood Cliffs, New Jersey, 544 pp. Paskoff, R. (1998). <i>Les littoraux – Impacts des aménagements sur leur évolution</i>, (3<sup>ème</sup> édition). Armand Colin, Paris, 260 pp. Woodroffe, C.D. (2003). <i>Coasts : form, process and evolution</i>. Cambridge University Press, Cambridge, 623 p</p>

## U4D4 Géographique économique

Responsable : **Jean-Marc JOAN**      [jmj.conseil@wanadoo.fr](mailto:jmj.conseil@wanadoo.fr)

Objectifs généraux	La « mondialisation » est aujourd’hui un terme général utilisé dans toutes les circonstances. Pourtant, ce terme est éminemment géographique. L’objet de ce cours est axé autour de ce terme qui renvoie à des thématiques de la géographie économique en abordant les échanges commerciaux, les facteurs de localisation des entreprises notamment industrielles, les acteurs économiques, .... L’approche permet de familiariser les étudiants aux emboitements d’échelles car la thématique conduit à passer du « local au global ». Elle permet également d’aborder la complexité de la géographie économique qui ne peut se limiter à de simples facteurs comparatifs de coûts de main d’œuvre. Enfin, elle permet d’aborder le rôle des territoires dans ce phénomène de mondialisation.
Descriptif du Contenu	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Partie 1 : L’extension spatiale des circuits économiques</li> <li>- Partie 2 : La complexité de la « mondialisation »</li> <li>- Partie 3 : Les enjeux actuels de la mondialisation</li> <li>- Partie 4 : Facteurs de localisation à différentes échelles spatiales</li> </ul>
Compétences délivrées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des connaissances fondamentales dans le domaine de la géographie économique</li> <li>- Analyse statistique et documentaire</li> <li>- Travail sur cartes , Réalisation cartographique , Recherche documentaire</li> <li>- Travail individuel et travail en groupe, Synthèses</li> <li>- Présentation orale de 10’, Réalisation d’une revue de presse conduisant les étudiants à s’intéresser à l’actualité</li> </ul>
Organisation pédagogique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours (Cf. plan du cours) <b>12h CM + 12h TD</b></li> <li>- Travaux en TD : <ul style="list-style-type: none"> <li>. Un test sur le niveau de connaissances concernant 10 définitions ou concepts économiques majeurs pour la compréhension de la géographie économique est effectué lors de la première séance. A chaque début de séance, il est procédé à la définition d’un de ces concepts.</li> <li>. De même, à chaque début de séance, un binôme d’étudiants présente oralement une revue de presse concernant l’actualité de la semaine passée (les étudiants présentent rapidement une synthèse de 5 à 7 articles et en choisissent un en particulier afin d’engager un débat avec le reste de la classe). Les articles doivent avoir un lien avec la géographie économique, être issus de journaux divers et aborder les différentes échelles spatiales (locale, régionale, nationale, Europe, Monde).</li> <li>. Travail d’un dossier documentaire présentant différentes thématiques de la mondialisation. Chaque groupe de 3 à 4 étudiants travaille en classe sur une série de documents afin d’en présenter une synthèse oralement. Une synthèse est ensuite élaborée en commun.</li> <li>. Réalisation d’un dossier sur la « géographie de l’industrie automobile » ou autre secteur à partir d’un dossier documentaire fourni. La réalisation du dossier final s’effectue en 2 phases donnant lieu à des rendus ensuite corrigés : phase 1 : réalisation de fiches de synthèse de chaque document accompagné d’un graphique- phase 2 : fourniture d’un plan détaillé du dossier accompagné d’un projet de carte.</li> <li>. Réalisation d’une carte de synthèse de géographie économique d’une région, zone .... accompagnée d’une synthèse de 1 page à partir d’une carte 1/25 000 ou 1/50 000,</li> </ul> </li> </ul>
Type / secteur d’activité auquel ce cours prépare	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Géographie économique ciblée sur le secteur des transports</li> <li>- Capacité à analyser le rôle des transports et l’aménagement et le développement des territoires</li> <li>- Approche de la gouvernance et des stratégies d’acteurs (notions toujours difficiles à appréhender)</li> <li>-</li> </ul>
Modalités d’évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Examen terminal (CT) comptant pour 50% de la note finale</li> <li>- Contrôle continu (CC) comptant pour 50% et se composant de plusieurs notes (avec coefficients) : <ul style="list-style-type: none"> <li>. Dossier « géographie de l’industrie automobile » ou autre secteur (travail en groupe 3 ou 4)</li> <li>. Présentation orale d’une revue de presse (travail en binôme ou individuel)</li> <li>. Analyse cartographique + synthèse (travail en binôme ou individuel)</li> <li>. Possibilité d’un travail de synthèse en classe (individuel)</li> </ul> </li> </ul>
Supports pédagogiques	<p>Le cours s’appuie sur un support <i>power-point</i> avec de nombreuses illustrations cartographiques et photographiques</p> <p>Références bibliographiques (non exhaustives et pour information car souvent anciennes) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Géneau de Lamarlière I., Staszak J-F, <i>Principes de géographie économique</i>, Paris, Bréal, 2000</li> <li>- Carroué L., <i>Géographie de la mondialisation</i>, Armard Colin, 2004</li> </ul>

<b>U4P1 Histoire politique : Du royaume des Francs au royaume de France IX<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles</b>	
Responsable : <b>Danielle COURTEMANCHE</b> <a href="mailto:danielle.courtemanche@univ-littoral.fr">danielle.courtemanche@univ-littoral.fr</a>	
Objectifs généraux	L'objectif principal consiste en une initiation à l'histoire politique au Moyen Âge entre les IX <sup>e</sup> et XV <sup>e</sup> siècles au moment où se constitue une géo-politique fondamentale, celle du royaume des Francs puis de France, où l'analyse reposera entre sa constitution et l'élaboration d'un État monarchique, que les médiévistes désignent par le qualificatif d'État « moderne ».
Descriptif du Contenu	Le cours vise principalement à comprendre la mise en place de la royauté en abordant les différentes dynasties royales et les principes de la royauté (hérédité, primogéniture, sacre, etc.), les institutions, les conflits (internes et externes) d'où pour partie une approche cartographique pour comprendre les mécanismes de préservations des frontières ou au contraire leurs déplacements.
Compétences délivrées	Connaissances fondamentales : - chronologie des différentes évolutions politiques  Outils : - recours aux sources documentaires, cartes, graphiques, etc.
Organisation pédagogique	<b>12h CM = 12h TD</b> Plan de cours : Les CM se concentreront à la fois sur une approche chronologique et thématique que le travail sur support documentaire en TD permettra d'approfondir.
Type / secteur d'activité auquel ce cours prépare	Particulièrement la préparation des concours d'enseignement
Modalités d'évaluation	1 note de contrôle continu (constituée d'un exposé et d'un devoir sur table) 1 note de contrôle final (une épreuve écrite portant sur un sujet de dissertation)
Supports pédagogiques	Références bibliographiques de base : Régine LE JAN, <i>Origines et premier essor 480-1180</i> , coll. Histoire de la France, Paris, Hachette, Carré Histoire, 4 <sup>e</sup> éd. 2012 Julie CLAUSTRÉ, <i>La fin du Moyen Âge 1180-1515</i> , coll. Histoire de la France, Paris, Hachette, Carré Histoire, 2015 Un fascicule de documents sera distribué pour les exposés.

## U4P2 Economie et gestion de l'eau

Responsable : **Iratxe CALVO-MENDIETA**     [i.calvo@univ-littoral.fr](mailto:i.calvo@univ-littoral.fr)

Objectifs généraux	<p>Connaître les enjeux de la gestion de l'eau dans le monde (conflits d'usage, pollution, stress hydrique...)</p> <p>Identifier les principales sources de pollution de l'eau et leurs conséquences.</p> <p>Connaître les institutions chargées de la gestion de l'eau en France et la gouvernance dans le domaine de l'eau.</p>
Descriptif du Contenu	<p>Enjeux de l'eau dans le monde, principales sources de pollution, modification des milieux, cadre institutionnel et principes des politiques publiques de gestion de l'eau en France, évolution législative, diagnostic territorial d'un sous-bassin versant français</p>
Compétences délivrées	<p>Connaissances fondamentales :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- savoir identifier les principaux enjeux liés à l'eau dans le monde</li> <li>- connaître les causes des pollutions de l'eau et leurs conséquences sur les milieux et sur l'Homme</li> <li>- savoir identifier le cadre institutionnel de la gestion de l'eau en France et les principaux organismes de gestion des ressources en eau à différentes échelles</li> <li>- connaître la base législative correspondant aux politiques publiques de l'eau</li> </ul> <p>Outils :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- diagnostic territorial (travail en groupe)</li> <li>- exposé</li> </ul>
Organisation pédagogique	<p><b>12h CM + 12h TD</b></p> <p>Plan de cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'eau dans le monde (répartition, alimentation en eau potable, assainissement, santé...)</li> <li>- Les principales sources de pollution (biologique, métallique...)</li> <li>- Modification des milieux naturels aquatiques (canalisation, endiguement...)</li> <li>- Principes des politiques publiques de gestion de l'eau en France</li> <li>- Organisation institutionnelle de la gestion de l'eau en France</li> <li>- Evolution législative de la gestion de l'eau en France</li> <li>- Diagnostic territorial d'un sous-bassin versant français</li> </ul>
Type / secteur d'activité auquel ce cours prépare	<p>Gestion de l'eau :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Animation des SAGE, contrat de rivière, etc.</li> <li>- Accompagnement des politiques publiques</li> <li>- Conseil aux collectivités</li> </ul>
Modalités d'évaluation	<p>Contrôle continu (écrit et oral) : 50% CC écrit et 50% CC oral</p> <p>Examen terminal</p>
Supports pédagogiques	<p>Références bibliographiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Perrier A., A. Tuzet, C. R., 2005, "Le cycle de l'eau et les activités au sein de l'espace rural. Enjeux globaux, solutions locales et régionales", <i>Geosciences</i>, vol. 337, p. 39-56.</li> <li>- OIEAU, 2009, Organisation de la gestion de l'eau en France, 36 p., disponible sur <a href="http://www.oieau.fr/IMG/pdf/OIEau_-_Gestion_de_l_eau_en_France.pdf">http://www.oieau.fr/IMG/pdf/OIEau_-_Gestion_de_l_eau_en_France.pdf</a></li> <li>- MEDDE, 2012, La mise en place de la Directive cadre sur l'eau en France, 39 p., disponible sur <a href="http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Brochure-DCE_DEF_27-06-12.pdf">http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Brochure-DCE_DEF_27-06-12.pdf</a></li> </ul> <p>Sites internet :</p> <p>Gesteau : <a href="http://www.gesteau.eaufrance.fr">www.gesteau.eaufrance.fr</a></p> <p>Agence de l'eau Artois Picardie: <a href="http://www.eau-artois-picardie.fr/">http://www.eau-artois-picardie.fr/</a></p> <p>Agences de l'eau en France: <a href="http://www.lesagencesdeleau.fr/">http://www.lesagencesdeleau.fr/</a></p>

## U4P3 Unités d'Ouverture : Astronomie (voir P37)

<b>U4P4 PPP : Unité 2 (initiation à la construction du projet professionnel)</b>	
Responsable : <b>Véronique WILLART</b> <a href="mailto:veronique.willart@univ-littoral.fr">veronique.willart@univ-littoral.fr</a>	
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construire son projet personnel de poursuite d'études (via des recherches documentaires et un entretien avec un professionnel).</li> <li>- Sensibiliser à la créativité et l'innovation et tester son potentiel entrepreneurial</li> </ul>
Descriptif du Contenu / Connaissances délivrées	<p>Le programme de cette unité est divisé en 2 parties :</p> <p>1/ Module de réflexion sur le projet professionnel (11h)  <i>Les intervenants sont spécialement formés à l'animation des modules Projet Professionnel Personnel. Une initiation au Portefeuille d'Expériences et de Connaissances (PEC) est prévue lors de cette intervention.</i>  <u>Thèmes abordés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les compétences (définition, notions, verbes d'action, contextualisation)</li> <li>- Mise en valeur de ses compétences</li> <li>- Travail sur son projet de poursuite d'études (définition des métiers, des secteurs, des formations en lien avec le projet)</li> <li>- Réalisation d'une interview d'un professionnel</li> <li>- Modalité de candidature à une filière sélective</li> </ul> <p>2/ Stimuler la créativité, faire émerger, développer une idée ou un projet de création d'entreprise, d'activité innovante (3h)  <i>Intervenant : Centre d'Entrepreneuriat du Littoral (CEL)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire connaître les techniques de créativité : s'exercer à rechercher et à trouver des idées novatrices</li> <li>- Passer le test Motivation, Aptitude, Comportement Entrepreneurial (MACE) - Découverte</li> <li>- Mettre en évidence les enjeux de la créativité, de la prise d'initiative et de l'innovation par rapport au potentiel professionnel</li> </ul>
Compétences visées	<p><u>Compétences disciplinaires :</u>  Dégager ses compétences à partir d'une expérience et les décrire - Identifier des qualités et des défauts et les argumenter en citant des illustrations concrètes - Rechercher des informations sur les formations, métiers et les débouchés - Utiliser la plateforme PEC</p> <p><u>Compétences additionnelles et transversales :</u>  Etablir un plan d'actions - Regrouper et synthétiser des informations - Présenter oralement un travail - Rédiger d'un compte rendu</p>
Organisation pédagogique	<p>Volume total : 14h (11h pour le module de réflexion professionnelle - 3h sur l'entrepreneuriat)</p> <p>Les séances se dispensent via des travaux de groupe ou individuels, en salle informatique et salle de TD. L'interactivité avec les animateurs est omniprésente.</p>
Type / secteur d'activité auquel cette UE prépare	<p>La licence deuxième année est une année charnière pour la poursuite des études (différentes possibilités s'offrent aux étudiants). C'est pourquoi il est essentiel que les étudiants se posent afin de faire un point sur ce qu'ils savent et ce qu'ils ont envie de faire.</p>
Modalités d'évaluation	<p><u>Session 1 :</u>  Module de réflexion sur le PP : un compte-rendu pour 4/5 de la note  CEL : QCM inclus dans la séance de 3 heures : 1/5 de la note</p> <p><u>Session 2 :</u>  Module de réflexion sur le PP : un oral pour 4/5 de la note  CEL : QCM - temps de l'épreuve surveillée : 30 minutes : 1/5 de la note</p>
Supports pédagogiques	<p>Les supports pédagogiques sont fournis par le SUAIOIP lors des différentes séances.</p>



Licence Géographie L1-L2-L3	<b>U4T1 Anglais</b>
Responsables : <b>Valerie Dumortier</b> <a href="mailto:Valerie.Dumortier@univ-littoral.fr">Valerie.Dumortier@univ-littoral.fr</a> <b>Thomas Clipet</b> <a href="mailto:Thomas.Clipet@univ-littoral.fr">Thomas.Clipet@univ-littoral.fr</a>	
Objectifs généraux	Géographie / urbanisme
Descriptif du Contenu	<p><b>S1</b> : choix du thème plutôt axé sur : géographie naturelle, humaine... / régionale / aménagement ; vocabulaire ; entraînement CLES2</p> <p><b>S2</b> : choix du thème plutôt axé sur : risques naturels / environnement / géopolitique / urbanisme ; vocabulaire ; entraînement CLES1</p>
Compétences délivrées	<p>Entraînement aux compréhensions orale et écrite ; expressions orale et écrite. Méthodologie Entraînement aux CLES1 et CLES2</p>
Organisation pédagogique	L1-2-3 répartis en deux groupes.
Type / secteur d'activité auquel ce cours prépare	<p>Donner aux étudiants quelques outils de vocabulaire basique en anglais, axe géographie naturelle, et ouvrir sur les thèmes contemporains, allant des phénomènes naturels à l'urbanisme, afin de couvrir le mieux possible les L1-2-3. Préparer à l'examen terminal et aux CLES 1 (B1) – 2 (B2) par le biais d'interventions orales et d'entraînements écrits.)</p>
Modalités d'évaluation	<p>Contrôle Continu (10h de travail en autonomie/semestre sur CRL - plateforme de ressources en langues sur le site de l'ULCO + production orale) + examen terminal (compréhensions orale et écrite + production écrite) : 2h.</p> <p>L1, L3 : années où le passage du CLES obligatoire</p> <p>A noter pour les L3 : le résultat obtenu au CLES comptera pour 50% de la note d'anglais <i>- CLES2 (niveau B2) en décembre, et le résultat à la rentrée ; ceux qui étaient trop faibles ou auront échoué passent le CLES1 (niveau B1) en janvier.</i></p>
Supports pédagogiques	Textes d'actualité / scientifiques, selon la répartition, et documents didactiques. Plateforme CRL.

<b>U4T2 Analyse de documents géographiques : de la photo au croquis</b>	
Responsable : <b>Antoine LE BLANC</b> <a href="mailto:antoine.le-blanc@univ-littoral.fr">antoine.le-blanc@univ-littoral.fr</a>	
Objectifs généraux	Développement des compétences graphiques et d'analyse des territoires par l'image
Descriptif du Contenu	Ce cours permet d'approfondir les compétences graphiques et d'analyse d'images acquises en première année.
Compétences délivrées	Lecture et analyse de documents divers, cartes, photographies, autres images. Transposition d'un document graphique à un autre (croquis à partir d'une photographie, lien carte-photographie, etc.) Compétences graphiques
Organisation pédagogique	Ce cours s'organise autour de la lecture, de l'analyse, du commentaire de certaines images, en commençant par la carte topographique puis en passant à la photographie. A partir du lien entre les deux et de l'analyse du territoire qui en découle, des croquis peuvent commencer à être créés. Ces croquis constituent une interprétation du territoire. Petit à petit, les étudiants apprennent à non plus seulement analyser, mais à produire une image et des messages graphiques.
Type / secteur d'activité auquel ce cours prépare	
Modalités d'évaluation	- 2 évaluations sur table (croquis avec éventuellement petits commentaires et/ou introduction d'analyse de document)  - 1 note d'oral
Supports pédagogiques	

<b>U4T3 Production graphique : de la cartographie à la géomatique</b>	
Responsable : <b>Olivier COHEN</b> <a href="mailto:olivier.cohen@univ-littoral.fr">olivier.cohen@univ-littoral.fr</a>	
Objectifs généraux	Cet enseignement vise à apporter aux étudiants de nouvelles compétences techniques qui leur permettront de mieux maîtriser l'expression géo-graphique, c'est à dire la transmission sous forme graphique d'une information liée à un territoire, cela dans une optique d'aide à la décision. Ce cours les fera passer du classique commentaire à une production informatisée de cartes.
Descriptif du Contenu	Le parcours pédagogique fait progresser les étudiants du commentaire de carte à la géomatique.
Compétences délivrées	Connaissances fondamentales : comprendre les enjeux de la bonne maîtrise de l'expression géo-graphique dans un contexte d'aide à la décision.  Outils : analyse de photographies aériennes, méthodes statistiques de discrétisation des données, sémiologie graphique pour la réalisation de cartes thématiques et choroplèthes, cartographie thématique et choroplèthe sur le logiciel Magrit, webmapping, initiation aux Systèmes d'Information Géographique (théorie, la pratique est abordée en licence 3 <sup>ème</sup> année).
Organisation pédagogique	Plan de cours <ul style="list-style-type: none"> <li>- Initiation à l'analyse de photographies aériennes</li> <li>- Les règles de sémiologie graphique pour la réalisation de cartes thématiques et choroplèthes</li> <li>- Initiation à la cartographie thématique et choroplèthes sur ordinateur</li> <li>- Initiation au webmapping</li> <li>- Initiation aux Systèmes d'Information Géographique</li> </ul>
Type / secteur d'activité auquel ce cours prépare	
Modalités d'évaluation	Contrôle continu : interrogations écrites et/ou devoirs à la maison
Supports pédagogiques	Références bibliographiques BERTIN J., 1999, <i>Sémiologie graphique : les diagrammes, les réseaux, les cartes</i> . Edition de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences, Paris, 431 p. BLIN E. & BORD J.P., 1993, <i>Initiation géo-graphique ou comment visualiser son information</i> , SEDES, Paris 284 p. BORD, J.P., 2012. <i>L'univers des cartes et le cartographe</i> . Belin, Paris, 208 p. DENÈGRE, J. & SALGÉ, F., 2010. <i>Les systèmes d'information géographiques</i> . PUF, collect. « Que sais-je ? » n°3122, Paris, 128 p. LAMBERT N. & TOBELEM-ZANIN Ch., 2016. <i>Manuel de cartographie : principes, méthodes, applications</i> . A. Colin, Paris, 221p.

**Attention : un contrôle continu peut être composé de plusieurs notes.**

### **Modalités de Contrôle des Connaissances LICENCE**

#### **Adoption par la CFVU 31/01/2017 (et CFVU du 25/09/2018 pour les stages)**

Les présentes règles communes de contrôle des connaissances s'inscrivent dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants :

- le code de l'éducation, notamment ses articles L. 123-3, L. 242-1, L. 335-6, L. 611-2, L. 612-2 à L. 612-3, L. 613-1, L. 613-3 à L. 613-5, L. 613-7, L. 614-3, L. 711-1, R. 335-12 à R. 335-35 et D. 123-12 à D. 123-14 ;
- la LOI n°2013-660 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche du 22 juillet 2013 ;
- l'arrêté du 1<sup>er</sup> août 2011 relatif à la licence mis à jour;
- l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, licence professionnel et master
- le décret n°2005-1617 du 21 décembre 2005 et la circulaire n°2011-220 du 27 décembre 2011 sur l'aménagement des examens et des concours de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur pour les candidats présentant un handicap
- le décret n° 2002-707 du 29 avril 2002 relatif au sport de haut niveau, l'article L611-4 du code de l'éducation et la note de service du 30 avril 2014 définissant les aménagements nécessaires à l'organisation et le déroulement des études ;
- l'arrêté du 22 mai 2000 sur le CLES ;

Stages :

- code de l'éducation, notamment ses articles L124-1 à L124-20, D124-1 à D124-9
- code du travail
- code de la Sécurité sociale
- loi n° 2014-788 du 10 juillet 2014 tendant au développement, à l'encadrement des stages et à l'amélioration du statut des stagiaires
- décret n° 2014-1420 du 27 novembre 2014 relatif à l'encadrement des périodes de formation en milieu professionnel et des stages
- la CFVU du 24 juin 2014 sur le LANSAD ;
- **l'adoption par la CFVU du 31/01/2017 et CFVU du 25/09/2018 (stages);**

**Attention : mise en oeuvre des MCC Licence à compter de la rentrée 2017/2018 pour tous les étudiants inscrits en Licence.**

## **Chapitre I : Dispositions générales**

### **Règlement des études**

Le règlement des études est proposé par le Président du Jury et par le jury du diplôme, avalisé par le conseil de département et transmis pour validation définitive au président de l'université.

La diffusion des modalités particulières à chaque formation est faite aux étudiants au plus tard un mois après la reprise des enseignements : aucun changement ne peut intervenir après cette date. MAJ Mai 2019

Chaque département doit communiquer au Service Universitaire de l'Accueil, de l'Information et de l'Orientation, et de l'Insertion Professionnelle (SUAI/O/IP) et à la Direction des Etudes et de la Vie Etudiante (DEVE), le guide des études et les modalités de contrôle des connaissances (L613-1) propres à chacun des diplômes qui relèvent de sa compétence.

## **Calendrier universitaire**

L'année universitaire s'organise entre le début du mois de septembre de l'année civile N et la fin du mois de septembre de l'année civile N+1 (délibérations de jury comprises).

## **Chapitre II : Accès aux études de licence, inscription et progression**

- Dans les conditions définies à l'article L. 612-3 du code de l'éducation, les étudiants, pour être inscrits dans les formations universitaires conduisant au diplôme de licence, doivent justifier :

- soit du baccalauréat ;
- soit du diplôme d'accès aux études universitaires ;
- soit d'un diplôme français ou étranger admis en dispense ou en équivalence du baccalauréat, en application de la réglementation nationale ;
- soit, pour l'accès aux différents niveaux, de l'une des validations prévues aux articles L. 613-3, L. 613-4 et L. 613-5 (Validation des Etudes et VAP) du code de l'éducation.

- L'inscription administrative est annuelle ; elle s'effectue dans un parcours de formation, conformément aux dispositions nationales.

L'inscription pédagogique est faite en début d'année universitaire pour les deux semestres ou au début de chaque semestre, avec possibilités de modification, au plus tard dans le mois qui suit le début du semestre d'enseignement.

- L'étudiant peut s'inscrire de droit dans l'année d'études suivante de son parcours dès lors qu'il a validé l'ensemble de l'année ou des années précédentes.

Cependant, un étudiant à qui ne manque qu'un semestre de L1, s'inscrira de nouveau en L1, et est autorisé à s'inscrire également en L2.

De même, un étudiant à qui ne manque qu'un semestre de L2, s'inscrira de nouveau en L2, et est autorisé à s'inscrire également en L3.

Aucune inscription n'est possible en L3 si un seul semestre est acquis en L1.

## **Chapitre III : Validation des parcours de formation**

- **Les aptitudes et l'acquisition des connaissances et des compétences sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.** Les modalités de contrôle continu prévoient la communication régulière des notes et résultats à l'étudiant et, s'il le souhaite, la consultation des copies.

Le mode du contrôle continu et régulier est à privilégier sur l'ensemble du cursus conduisant à la licence.

### **\* Contrôle continu et examen terminal.**

Plusieurs modalités de calcul de la note finale des Eléments Constitutifs (EC) ou Unité d'Enseignement (UE) sont envisageables et sont déclinées dans le règlement des études.

Les décisions prises ne peuvent plus varier dans l'année.

**Le Département Géographie applique la règle suivante : dans le cas d'un cours magistral + travaux dirigés, l'examen terminal vaut 60 % de la note.**

\* Les modalités des examens terminaux (écrits) doivent veiller à garantir l'anonymat des copies.

- Au sein d'un parcours de formation, **les unités d'enseignement sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne** (la note est conservée même en cas de redoublement et l'étudiant ne peut repasser l'épreuve). L'acquisition de l'unité d'enseignement entraîne l'acquisition des crédits correspondants. Le nombre de crédits affectés à chaque unité d'enseignement est fixé sur la base de 30 crédits pour l'ensemble des unités d'enseignement d'un semestre.

**De même sont capitalisables les éléments constitutifs des unités d'enseignement**, dont la valeur en crédits est également fixée.

Lorsqu'un étudiant change d'établissement pour poursuivre son cursus dans une même formation (mention identique) :

- les crédits obtenus dans le cas de validation d'année(s) et/ou de semestre(s) entier(s), délivrés dans l'établissement d'origine, lui sont définitivement acquis ;  
- les crédits acquis dans le cas de validation d'UE ou d'EC faisant partie de semestres non-acquis, sont repris sous l'autorité du président du jury (à la hauteur des crédits capitalisés) ;

La note obtenue à une épreuve repassée en session 2 est conservée et annule la précédente.

Sauf dispositions contraires prévues dans le guide des études, les notes de contrôle continu de session 1 sont conservées en session 2.

- Les parcours de formation organisent l'acquisition des unités d'enseignement et du diplôme de licence selon les principes de capitalisation et de compensation appliqués dans le cadre du système européen de crédits.

Dans le cadre du système européen de crédits, la compensation est organisée de la manière suivante : chaque unité d'enseignement est affectée d'un coefficient et d'une valeur en crédits ; l'échelle des valeurs en crédits est identique à celle des coefficients.

Les unités d'enseignement sont affectées de coefficients qui peuvent être différenciés dans un rapport variant de 1 à 5.

Le diplôme s'obtient soit par acquisition de chaque unité d'enseignement constitutive du parcours correspondant, soit par application des modalités de compensation telles que décrites dans le paragraphe suivant. Un diplôme obtenu par l'une ou l'autre voie confère la totalité des crédits prévus pour le diplôme.

1. D'une part, **la compensation est organisée sur le semestre, sans note éliminatoire et sur la base de la moyenne générale des notes obtenues pour les diverses unités d'enseignement, pondérées par les coefficients ; d'autre part, elle est organisée entre deux semestres au sein d'une même année de licence en application de l'article L. 613-1 du code de l'éducation.**

2. Par décision de la commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique ou du conseil ayant compétence en matière de formation, un dispositif

spécial de compensation peut être mis en oeuvre qui permette à l'étudiant d'en bénéficier à divers moments de son parcours et, notamment, lorsqu'il fait le choix de se réorienter, d'effectuer une mobilité dans un autre établissement d'enseignement supérieur français ou étranger ou d'interrompre ses études. Ce dispositif a pour but de permettre à un étudiant qui le souhaite en fonction de son projet personnel d'obtenir à divers moments de son parcours un bilan global de ses résultats et d'obtenir ainsi la validation correspondante en crédits. Le dispositif est placé sous la responsabilité du jury du diplôme et les règles de compensation prennent en compte la nécessaire progressivité des études.

**- Deux sessions de contrôle des connaissances et aptitudes sont organisées : une session initiale et une session de rattrapage après une première publication des résultats.**

Une session de rattrapage est organisée au minimum quinze jours après la publication des résultats.

Sous réserve de dispositions pédagogiques particulières arrêtées par la commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique ou du conseil ayant compétence en matière de formation, l'intervalle entre ces deux sessions est au moins de deux mois et un dispositif pédagogique de soutien est mis en place.

On entend par « session », l'ensemble des opérations visant au contrôle des connaissances et se terminant par une décision de jury.

**- Dans les conditions prévues à l'article L. 613-1 du code de l'éducation, le président de l'université nomme le président et les membres des jurys.**

Leur composition comprend au moins une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation parmi lesquels le président du jury est nommé, ainsi que des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies, en raison de leurs compétences, sur proposition des personnels chargés de l'enseignement.

Le jury comprend au moins 3 personnes parmi les titulaires ou suppléants désignés par le Président.

La composition des jurys est publique.

Le président du jury est responsable de la cohérence et du bon déroulement de l'ensemble du processus, de la validation de l'unité d'enseignement à la délivrance du diplôme. Il est responsable de l'établissement des procès-verbaux.

Le jury délibère souverainement à partir de l'ensemble des résultats obtenus par les candidats et la délivrance du diplôme est prononcée après délibération du jury. Le procès-verbal de délibération est élaboré sous la responsabilité du président du jury et signé par lui.

Après proclamation des résultats, le jury est tenu de communiquer les notes aux étudiants. De plus, les étudiants ont droit, sur leur demande et dans un délai raisonnable, à la communication de leurs copies et à un entretien, en tant que de besoin, individuel. La commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique ou du conseil ayant compétence en matière de formation arrête les modalités de communication et d'entretien qui sont mises en oeuvre par les équipes pédagogiques et peuvent donner lieu à un accompagnement.

Une attestation de réussite et d'obtention du diplôme est fournie aux étudiants trois semaines au plus tard après la proclamation des résultats. La délivrance du diplôme

définitif, signé par les autorités concernées, intervient dans un délai inférieur à six mois après cette proclamation.

Le Président du Jury est responsable de la transmission des procès-verbaux à la DEVE

Les procès-verbaux d'examen des deux sessions de l'année doivent être transmis le plus rapidement possible à la Direction des Etudes et de la Vie Etudiante (DEVE) pour la fin de l'année universitaire (voir calendrier).

Afin de respecter l'article 6 de la LOI du 17/07/1978 portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public, « ne sont communicables qu'à l'intéressé les documents administratifs portant appréciation ou jugement de valeur sur une personne physique, nommément désignée ou identifiable. »

Les résultats (admis, ajourné et AJAC) sont affichés, mais pas les notes de chaque étudiant.

Si un affichage des résultats est envisagé de façon dématérialisée (internet par exemple), l'autorisation de l'étudiant sera sollicitée.

#### **- BONUS :**

Prise en compte du sport, des langues, de la pré-pro, de toute autre discipline enseignée dans une filière de l'ULCO prise en option par l'étudiant, et d'autres types d'investissements en relation avec les études (ateliers d'expression artistique, stage facultatif, évaluation des Emplois Apprentis Professeurs...) en plus du programme normal, pour un bonus fixé à 3% du total maximum des points.

Important :

\* Si plusieurs activités à points bonus sont suivies par un étudiant pendant un semestre donné, les points bonus se cumulent (le cumul ne pouvant dépasser les 3% prévus)

\* Au maximum, l'étudiant pourra obtenir 0,6 points de bonus à l'année.

*Attention : le BONUS de l'année est égal à : (BONUS semestre 1+ BONUS semestre 2)/2*

#### **- Diplômes**

*Obtention du diplôme intermédiaire de DEUG*

Le jury délibère systématiquement, à l'issue des quatre premiers semestres du cycle Licence, en vue de la délivrance du DEUG.

Pour obtenir le diplôme de DEUG, l'étudiant doit avoir obtenu chacune des deux années qui le composent (L1 et L2).

La L1 est obtenue soit par l'obtention de chacun des semestres qui la composent, soit par compensation entre ses deux semestres.

La L2 est obtenue soit par l'obtention de chacun des semestres qui la composent, soit par compensation entre ses deux semestres.

*Obtention du diplôme final de licence*

Pour obtenir le diplôme de Licence, l'étudiant doit avoir obtenu chacune des trois années qui le composent (L1, L2 et L3).

La L1 est obtenue soit par l'obtention de chacun des semestres qui la composent, soit par compensation entre ses deux semestres.

La L2 est obtenue soit par l'obtention de chacun des semestres qui la composent, soit par compensation entre ses deux semestres.



La L3 est obtenue soit par l'obtention de chacun des semestres qui la composent, soit par compensation entre ses deux semestres.

### *Mentions de réussite*

La moyenne prise en compte pour l'attribution d'une mention est celle de la dernière année du diplôme :

- moyenne générale du L2 (semestres 3 et 4) dans le cadre de l'obtention du DEUG,
- moyenne générale du L3 (semestres 5 et 6) dans le cadre de l'obtention de la licence.

Attribution de la mention Passable : moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 et inférieure à 12/20

Attribution de la mention Assez Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20 et inférieure à 14/20

Attribution de la mention Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20 et inférieure à 16/20

Attribution de la mention Très Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20.

Les établissements habilités à délivrer le diplôme national de licence sont habilités à délivrer, au niveau intermédiaire, le diplôme d'études universitaires générales (DEUG), dans le domaine de formation concerné, qui correspond à l'obtention des 120 premiers crédits ECTS acquis dans le cursus de licence. Il est délivré à la demande de l'étudiant.

### **- Déroulement des examens**

\* **Le sujet d'examen** doit spécifier clairement les documents autorisés (notamment le dictionnaire papier), à défaut aucun document ne peut être utilisé par l'ensemble des étudiants.

Les traducteurs électroniques et tout objet connecté (téléphone portable, montre, lunettes..) sont interdits (les étudiants en seront informés).

### **\* Retard**

Les étudiants doivent être présents 15mn dans la salle d'examen avant le début de l'épreuve.

Les retards individuels sont exceptionnels et doivent être justifiés.

Ils sont soumis à l'appréciation du Président du Jury ou de son représentant dans la salle sous réserve qu'aucun étudiant n'ait quitté la salle.

Aucun temps supplémentaire ne sera accordé.

En cas de circonstances exceptionnelles (grève, conditions météorologiques notamment), le président de jury ou le Vice-Président en charge de la Formation si nécessaire peut décider, soit de retarder le commencement de l'épreuve en fonction de la durée supplémentaire d'acheminement des candidats, soit de la reporter à une date ultérieure.

Le procès-verbal d'examen doit indiquer le nom des étudiants retardataires avec leur heure d'arrivée.

### **\* Défaillance**

**Un étudiant est « défaillant »** s'il n'a passé aucune épreuve de l'année en cours. Les semestres ne pourront donc être validés.

\* Absence aux examens

**Session 1** : Un étudiant absent à une épreuve ou matière en session 1 est ajourné et doit repasser l'épreuve ou la matière en session 2.

**Session 2** : Un étudiant absent à une épreuve ou matière en session 2 :

- Si il était présent en session 1 : la note de session 1 est reprise.

- Si il était déjà absent en session 1 :

↳ Absence justifiée en session 2 (ABJ) : le jury peut exceptionnellement statuer sur les résultats de l'étudiant ;

↳ Absence injustifiée en session 2 (ABI) : l'étudiant est ajourné

Si l'étudiant présente un justificatif d'absence dans un délai de 5 jours ouvrables à compter de l'examen, la justification est appréciée par le jury au regard de situations particulières (accident, deuil, intervention chirurgicale d'urgence, convocation à la journée citoyenne...).

L'étudiant peut être noté ABJ (note de 0/20) et non défaillant.

Attention : ABI ou ABJ = note « 0 » dans APOGEE ; blocage manuel dans APOGEE pour ABI.

**Un étudiant redoublant peut conserver des notes inférieures à 10/20.**

La présence des étudiants boursiers à l'ensemble des enseignements, examens et contrôles continus est obligatoire.

**- Régime Spécial d'Etudes** : art 10 arrêté du 22/01/2014 (voir visas)

La commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique ou du conseil de l'établissement qui a compétence en matière de formation fixe les modalités pédagogiques spéciales prenant en compte les besoins spécifiques d'étudiants dans des situations particulières, notamment des étudiants salariés ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire, la vie étudiante ou associative, des femmes enceintes, des étudiants chargés de famille, des étudiants engagés dans plusieurs cursus, des étudiants handicapés, des artistes et des sportifs de haut niveau. Ces modalités pédagogiques peuvent s'appuyer sur les technologies numériques.

\* Sportifs de haut niveau (SHN) :

Le SUAPS peut attester de ce statut de SHN et diffusera la liste des étudiants SHN largement dans les départements et composantes.

Les étudiants qui souhaitent bénéficier d'aménagements particuliers liés à ce statut doivent apporter un justificatif et donner le calendrier des compétitions.

Les étudiants bénéficiant de ce statut doivent informer les départements des changements de calendrier au moins 15 jours avant.

Le SUAPS enverra la liste des étudiants ayant une pratique sportive et participant à des compétitions (hors SHN). Les formations éviteront de placer les contrôles continus et les examens le jeudi après-midi.

Une date limite est à fixer pour se déclarer SHN : la commission SUAPS se réunit en juin, mi-octobre et mi-novembre.

\* Handicap :

Respect des textes réglementaires visés plus haut.

Le médecin et les infirmières évaluent les besoins et aménagements nécessaires, en lien avec les responsables pédagogiques.

La Commission Consultative Handicap (CCH) émet un avis et le Président décide des mesures d'accompagnement.

Le BVE assure la mise en place et le suivi des mesures d'accompagnement

\* Statut d'Etudiant Salarié :

Peuvent demander à bénéficier de ce statut, les étudiants effectuant 60 h par mois ou 120 h par trimestre.

Il doit attester de son statut de salarié (attestation de l'employeur).

Il est dispensé d'assiduité à l'ensemble des enseignements. Il peut ne pas passer le contrôle continu et est invité à passer l'examen terminal.

Si seul le contrôle continu est proposé, un examen terminal doit être prévu pour l'étudiant salarié.

## Chapitre IV : Stage

Attention : les règles définies dans ce chapitre ne s'appliquent pas pour les étudiants en formation continue.

Sont distingués :

\* **le(les) stage(s) validant** pour l'obtention de l'année et/ou du diplôme. Ces stages donnent lieu à des **ECTS**.

\* **le(les) stage(s) facultatif(s)** et/ou **volontaire(s)** réalisé(s) par l'étudiant après autorisation du responsable de la formation. Ces stages donnent lieu à des **points bonus**.

L'un ou l'autre doivent faire l'objet d'une restitution notée qui peut être par exemple : un rapport de stage, une soutenance, une fiche reprenant les compétences acquises....

L'**évaluation** doit bien être rapportée à l'**année universitaire pendant** laquelle le stage est effectué

- La **durée maximale** d'un stage ne peut excéder **924 heures (équivalent 6 mois à 154 heures)**, prolongation éventuelle comprise.

- Les stages doivent être réalisés dans le respect du calendrier des formations adopté par la CFVU.

- Pour des stages dont la durée est supérieure à 308 heures, la gratification est obligatoire.

- Les guides des études doivent préciser les modalités de suivi et d'évaluation du stage, ainsi que le calendrier.

## LA FRAUDE AUX EXAMENS

Un étudiant surpris en flagrant délit de fraude (ex : *antisèches (feuilles de brouillon manuscrites, fiches de révision, ...), téléphone portable, tablette électronique, etc*) ou de tentative de fraude peut faire l'objet d'une sanction disciplinaire délivrée par la Section disciplinaire de l'Université du Littoral Côte d'Opale (composée de membres élus du Conseil académique).

Les sanctions disciplinaires applicables dans les établissements publics d'enseignement supérieur placés sous la tutelle du ministre chargé de l'enseignement supérieur, sont :

- L'avertissement ;
- Le blâme ;
- L'exclusion de l'établissement pour une durée maximum de 5 ans ; cette sanction peut être prononcée avec sursis, si l'exclusion n'excède pas deux ans ;
- L'exclusion définitive de l'établissement ;
- L'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de 5 ans ;
- L'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

**Conformément à l'article R.811-11 du code de l'éducation, toute sanction prévue au présent article et prononcée dans le cas d'une fraude ou tentative de fraude commise à l'occasion d'une inscription, d'une épreuve de contrôle continu, d'un examen ou d'un concours, entraîne pour l'intéressé, la nullité de cet examen ou de ce concours.**

*Le cadrage ci-dessous a été voté le 18 juin 2015 en CFVU (adopté à l'unanimité). Il est la suite des travaux du groupe de travail LANSAD qui s'est tenu en 2013 et de la présentation du Livre Vert LANSAD adopté à l'unanimité en CEVU le 26 mars 2013. Le Service LANSAD/CRL/CLES est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire : [lansad@univ-littoral.fr](mailto:lansad@univ-littoral.fr) - 0321994187*

*Le Département Langues & Langues Appliquées a la responsabilité des modalités de ventilation des services des enseignants(-chercheurs) de langues. Son Conseil a créé une Commission LANSAD, dédiée à la gestion d'éventuelles contestations de résultats dans l'UE LANSAD, en lien direct avec les Présidents des jurys des formations.*

### **Modalités de Contrôle des Connaissances en LANSAD en Licence**

*Ce cadrage concerne les langues 1 mais également les 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> langues obligatoires ou en option obligatoire.*

Chaque étudiant est évalué en langues au moyen de 5 notes par semestre. Ces notes seront attribuées par le biais d'évaluations en contrôle continu et/ou en examen terminal.

Les 5 notes semestrielles représenteront chacune 1/5<sup>e</sup> de la note semestrielle et correspondent à :

- une note de compréhension orale (CO) - une note de compréhension écrite (CE) - une note de production écrite (PE) - une note d'oral (production en continu et/ou interaction) (PO) - une note CRL (travail de l'étudiant hors présentiel). En complément des enseignements, on demandera aux étudiants d'effectuer au minimum 10 heures de travail en autonomie guidé au Centre de Ressources en Langues (dans les lieux d'accueil du CRL ou à distance sur Internet). Ce travail sera évalué selon les critères suivants : respect du contrat, remplissage du carnet de bord, régularité du travail et cohérence du parcours sur le semestre.

Le niveau minimum requis en Licence est le niveau B1 du *Cadre européen commun de référence pour les langues* (CECRL). En master, le niveau minimum requis est le niveau B2 du CECRL. Les examens terminaux communs de chaque grade seront donc conçus en conséquence.

#### **Déroulement de la session 1**

Cadrage général pour chaque année d'études.

L1 examen terminal = CE + PE (1h30) et contrôle continu = CO + PO + CRL

L2 examen terminal = CO + CE + PE (2h) et contrôle continu = PO + CRL

L3 S5 tout en contrôle continu (CE + PE + CO + PO + CRL)

L3 S6 : 5 notes en contrôle continu (50%) + CLES ou certification (50%)

*Des dispositions particulières s'appliquent pour les groupes de niveau inter-années : le cadrage pour ces filières se répartit entre examen terminal = CO + CE + PE (2h) et contrôle continu = PO + CRL.*

Les étudiants salariés ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire, la vie étudiante ou associative, les femmes enceintes, les étudiants chargés de famille, les étudiants engagés dans plusieurs cursus, les étudiants handicapés, les artistes et les sportifs de haut niveau doivent impérativement se faire connaître auprès du secrétariat LANSAD et de l'enseignant afin que les matières et épreuves proposées en contrôle continu uniquement puissent être évaluées dans le cadre d'un rattrapage pendant un des TD.

#### **Déroulement de la session 2**

En session 2, un seul sujet sera donné par année de formation. Cadrage général pour chaque année d'études en session 2 :

L1 Examen terminal = CE + PE (1h30) et/ou PO et/ou CO

L2 Examen terminal = CO + CE + PE (2h) et/ou PO

L3 S5 Examen terminal = CO + CE + PE (2h) et/ou PO

L3 S6 Examen terminal = CO + CE + PE (2h) et/ou PO (L'étudiant garde la note CLES)

Cas particulier : il n'est pas possible de proposer une session 2 pour le CRL (travail en autoformation).

*Des dispositions particulières s'appliquent pour les groupes de niveau inter-années : le cadrage pour l'examen terminal de session 2 est le suivant : CO + CE + PE (2h) et/ou PO (L'étudiant garde la note CLES en L3 S6)*

### **Absence aux examens (terminaux et/ou en contrôle continu)**

**Session 1** : Un étudiant absent à une épreuve ou matière en session 1 est ajourné et doit repasser l'épreuve ou la matière en session 2.

**Session 2** : Un étudiant absent à une épreuve ou matière en session 2 :

- Si il était présent en session 1 : la note de session 1 est reprise.

- Si il était déjà absent en session 1 :

☞ Absence justifiée en session 2 (ABJ) : le jury peut exceptionnellement statuer sur les résultats de l'étudiant ;

☞ Absence injustifiée en session 2 (ABI) : l'étudiant est ajourné

Si l'étudiant présente un justificatif d'absence dans un délai de 5 jours ouvrables à compter de l'examen, la justification est appréciée par le jury au regard de situations particulières (accident, deuil, intervention chirurgicale d'urgence, convocation à la journée citoyenne...).

L'étudiant peut être noté ABJ (note de 0/20) et non défaillant.

Attention : ABI ou ABJ = note « 0 » dans APOGEE ; blocage manuel dans APOGEE pour ABI.

Cas particulier : il n'est pas possible de proposer une session 2 pour le CRL (travail en autoformation), l'ABI est transformé en 0 en session 2.

Un étudiant redoublant peut :

- soit conserver l'ensemble des 5 notes obtenues en année N-1

- soit repasser les 5 matières (= 5 notes)

## **CLES et certifications en langues**

### **Intégration du CLES en L3 – semestre 6**

En plus de l'évaluation semestrielle en langues, le semestre 6 de L3 intègre le CLES ou toute autre certification en langues (sous réserve de validation par la Commission LANSAD) à hauteur de 50% de la note semestrielle de langue 1. Le CLES (ou la certification en langue) doit donc être présenté dans la langue choisie en langue 1. Toute autre certification que le CLES pourra faire l'objet d'une validation par la Commission LANSAD. Par ailleurs, une certification (CLES ou autre) obtenue antérieurement à la L3-S6 sera prise en compte par la Commission LANSAD.

Le CLES 2 sera réservé aux seuls L3 ayant un niveau B1 ou supérieur lors d'un test de positionnement.

Le CLES 1 sera réservé aux seuls L3 ayant un niveau inférieur à un niveau B1 lors d'un test de positionnement et aux étudiants en échec à la session CLES 2 de l'année.

### **Tableaux de conversion de la réussite totale ou partielle au CLES Licence 3 – Semestre 6**

Obtention d'une certification de niveau B2 : 20/20    Obtention d'une certification de niveau B1 : 16/20

Voici le tableau de correspondance des notes    **Obtention d'une certification B2**

(CLES) pour le niveau LICENCE

uniquement. **Obtention d'une certification**

**B1**

<b>4 compétences validées</b>	16/20	20/20
<b>3 compétences validées</b>	11/20	15/20
<b>2 compétences validées</b>	8/20	12/20
<b>1 compétence validée</b>	5/20	7/20
<b>0 compétence validée</b>	0/20	0/20

## UNITES D'OUVERTURE 2020/2021

Les unités d'ouverture sont des cours proposés aux étudiants pour ouvrir leur champ de connaissances dans des domaines non-étudiés dans leur formation initiale. Chacun des cours proposés ici est spécifique au contexte des Unités d'Ouverture ; il n'est ni une unité d'enseignement ni une option dans une formation de l'ULCO. Vous trouverez ci-dessous les unités d'ouverture ouvertes pour 2019/2020.

### 1er Semestre

#### **1) Chimie organique au quotidien (Chimie)**

Dans la vie de tous les jours, la chimie tient une place importante. Par exemple, lorsque vous cuisinez, avez-vous déjà pensé aux phénomènes physico-chimiques qui sont en train de se produire dans vos casseroles ? Le but de cet enseignement sera de montrer que la chimie peut expliquer de nombreux faits quotidiens à travers des études de cas : le mode d'action des savons, comment réussir une mayonnaise ?...

**Programme :** Les additifs alimentaires (arômes, colorants), les parfums (extraction, composition), les savons, les produits cosmétiques, la gastronomie moléculaire ou la chimie dans la cuisine.

- 14 H de cours/TD
- 4 H de TP (synthèse d'arômes, synthèse du Slime, CCM de colorants alimentaires...)
- 2H présentation d'un travail par groupe

#### **2) Qu'est ce que le développement durable ? (Géographie)**

L'objectif de ce cours est d'éduquer les étudiants au développement durable, grâce à une approche très concrète et quotidienne de l'action écocitoyenne, tout en allant au delà de la sensibilisation habituelle. Nous y parlerons de consommation et de production responsables (écolabels, étiquetages réglementaires, écoconception des produits, alimentation durable, agriculture biologique, commerce équitable), de la gestion durable de nos déchets (réduire, trier, recycler les déchets, écologie industrielle, économie circulaire) et de l'habitat et des villes durables. Nous terminerons sur les fondements et les stratégies du développement durable.

Évaluation : interrogations écrites et/ou exposés.

## UO : 2nd Semestre

### **Initiation à l'Astronomie (Physique)**

Programme :

- Histoire de l'astronomie, de l'antiquité à nos jours
- Les planètes du système solaire
- Phénomènes en astronomie (éclipses, occultations, phase de la lune ...)
- Introduction à l'observation astronomique

Une visite au planétarium est prévue et des sorties d'observation de nuit (non obligatoires) seront organisées avec le soutien du planétarium de Cappelle-la-Grande.

**Évaluation :** Examen écrit terminal (sans documents) : 50% sur l'histoire de l'astronomie et 50% sur la planétologie et la sortie au PLUS.

## INFORMATIONS PRATIQUES

### LES GEO-TROTTEURS



Association et BDE de la licence de Géographie à l'Université du Littoral Côte d'Opale, les Géo-Trotteurs ont pour but de Promouvoir la géographie en tant que discipline universitaire, créer du lien social entre les étudiants de géographie, et organiser des événements et des actions en lien avec le développement durable et la préservation de l'environnement.

N'hésitez pas à les rejoindre !!!

Mail : [geo.trotteurs@gmail.com](mailto:geo.trotteurs@gmail.com)

Facebook : <https://www.facebook.com/bdegeotrotteurs/>

### S.U.A.I.O.I.P

**S**ervice **U**niversitaire d'**A**ccueil, d'**I**nformation, d'**O**rientation et **I**nsertion **P**rofessionnel

- Ce service vous propose de vous aider tout au long de votre cursus universitaire à vous **informer** sur :
  - la poursuite d'études, les débouchés et les métiers accessibles après votre diplôme
  - les différentes procédures liées aux changements de filières, à la réorientation et aux dispositifs d'aide à la réussite
  - l'actualité du recrutement, les nouvelles formations, les concours, grâce aux fonds documentaire composé d'ouvrages et de revues.
  - Le devenir des étudiants ayant suivi votre formation avant vous.
- Le SUAIOIP vous **accompagne** également dans :
  - La construction de votre projet professionnel à travers des RDV individuels, des ateliers, des modules de formation.
  - La recherche de stage sur RDV et lors des Journées du Premier Emploi.
  - La relecture des tes CV, lettres de motivation et dans la préparation des entretiens d'embauche sur RDV ou via l'atelier « Corrige Vite ton CV ».
- Le SUAIOIP **facilite** :
  - Les liens avec le monde professionnel grâce : à la diffusion des offres de stage et d'emploi. L'organisation de journées de rencontre avec des entreprises et des acteurs de l'emploi.
  - après votre formation à l'université, nous vous contacterons afin de savoir ce que vous devenez : poursuite d'études, insertion....

### Maison de l'étudiant

Avenue de l'Université à Dunkerque

Tél : 03-28-23-75-50

E-Mail : [suaiodk@univ-littoral.fr](mailto:suaiodk@univ-littoral.fr)

### S.U.A.P.S

**S**ervices **U**niversitaire des **A**ctivités **P**hysiques et **S**portives

Le SUAPS vous propose un éventail de plus de 25 activités réparties sur les 4 sites universitaires. Il organise, développe et anime ces activités physiques et sportives pour tous les étudiants de l'ULCO. Il met en place des tournois, nuits du sport et Journée du Sport sur les différents sites de l'Université. Dès la rentrée, les plannings sont affichés dans les sites universitaires et distribués lors des pré-rentrées.

**Contact** : le secrétariats SUAPS : Mme Leulliette , 03 28 23 76 67 [suaps.dunkerque@univ-littoral.fr](mailto:suaps.dunkerque@univ-littoral.fr)



## Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé

### Soins

- Consultations (Soins urgents, Vaccinations, Certificats de sport, Renouvellement pilules contraceptives)
- Examen de santé réglementaire
- Accompagnements et intégration des étudiants en situation de

handicap, Consultations infirmière et médicale sur rendez-vous

tous les jours.

### Consultations psychologiques

Mal être, isolement, difficultés psychologiques.... entretiens sur rendez-vous auprès de la secrétaire (03.28.23.71.61) ou [smppsdk@univ-littoral.fr](mailto:smppsdk@univ-littoral.fr)

### Prévention

- Gestion du stress, nutrition, auto évaluation santé
- Formation secourisme (PSC1) : délivrance du diplôme « Protection et Secours Civique niveau 1
- Universanté Nutrisport en octobre novembre testez vos performances, village santé- prévention

### Une équipe de professionnels de santé

Infirmières/Médecins/Secrétaire/Psychologues

### Contacts

Secrétariat tous les jours de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30 03.28.23.71.61

[smppsdk@univ-littoral.fr](mailto:smppsdk@univ-littoral.fr)

<http://www.univ-littoral.fr/vieetudiante/sante.htm>

## Bibliothèque Universitaire ( BULCO )

Vous pouvez **consulter sur place** à la BULCO des **documents libres et gratuits** pour tous les publics, il suffit de vous inscrire (gratuit et obligatoire pour les étudiants).

Différents services vous y seront proposés :

- **des Espaces de travail** : Afin de travailler dans les conditions qui vous conviennent le mieux, vous trouverez à la BULCO, des zones de silence et des salles de travail en groupe (réservables à l'accueil des bibliothèques).

- **Internet et Wi-Fi** : Des postes informatiques permettent de se connecter à Internet et à OpenOffice. Les étudiants, enseignants, et le personnel de l'ULCO disposent d'un accès Wi-Fi au sein des bibliothèques.

### Photocopieurs et imprimantes

Des photocopieurs et des imprimantes sont à votre disposition (service payant).

### Animations culturelles

Des animations culturelles sont proposées régulièrement.

Le responsable de l'animation culturelle de la BULCO et toute son équipe sont à votre écoute pour recueillir vos remarques et suggestions.

Suivez l'actualité culturelle (expositions, conférences, projections...) sur Bulcoblog, Facebook et Twitter.

Pour tous renseignements rendez-vous sur le site de la BULCO :

<http://bulco.univ-littoral.fr/> ou **Contact mail : [bulco@univ-littoral.fr](mailto:bulco@univ-littoral.fr)**

## EMPLOIS ÉTUDIANTS

Les emplois étudiants proposés par l'ULCO au titre du décret n°2007-1915 du 26 décembre 2007 concernent les activités suivantes :

- le tutorat d'accueil
- le tutorat d'accompagnement pédagogique dont le tutorat dans le cadre du Parcours Régional de Réussite en Etudes Longues (PRREL)
- le tutorat en bibliothèque universitaire
- le tutorat en bureautique
- l'appui aux personnels de bibliothèques (monitorat)
- l'accompagnement des étudiants en situation de handicap
- l'animation sportive et culturelle
- la promotion de l'offre de formation

Les caractéristiques et rémunérations des différents contrats étudiants sont renseignées dans la liste des emplois étudiants.

Les horaires de travail seront déterminés ultérieurement par le responsable de tuteur en adéquation des horaires et contraintes imposées par la formation suivie par l'étudiant.

### Conditions requises

Un étudiant peut postuler à un emploi étudiant à condition d'être inscrit en formation initiale, à la préparation d'un diplôme délivré au nom de l'Etat ou à la préparation d'un concours de recrutement dans l'une des trois fonctions publiques. Les étudiants sont donc invités à s'inscrire dans les plus brefs délais (soit sur Apoweb, soit à la chaîne d'inscription), les contrats ne pouvant débuter avant l'inscription effective.

Les emplois étudiants sont incompatibles avec tout autre contrat de travail conclu avec un établissement d'enseignement supérieur ou un organisme de recherche et avec le bénéfice de l'allocation de recherche. Exemple : un étudiant ne peut pas cumuler, sur une même période, un contrat emploi-étudiant et un contrat de vacataire.

Le nombre d'heures maximales autorisées par étudiant au cours d'une même année universitaire est de 180 heures.

### Candidature

Un étudiant peut candidater à une ou plusieurs offres d'emploi en sélectionnant les numéros d'annonces souhaités (maximum 5 annonces) directement sur la page de candidature.

Attention : afin de faire acte de candidature à l'une des offres d'emploi, vous devez créer un compte puis vous connecter à l'application informatique sur le portail de l'ULCO.

Les dossiers recevables seront consultés par les référents des départements composantes et services concernés pour sélection des candidats retenus. Les candidats recevront ultérieurement un courriel les informant de la suite réservée à leur candidature.

Une fois saisi, le dossier devra immédiatement être imprimé et signé puis envoyé avec les pièces justificatives demandées à l'adresse suivante :

Université du Littoral Côte d'Opale  
Direction des Ressources Humaines  
Bureau du personnel BIATOSS  
1 place de l'Yser - BP 71022  
59375 DUNKERQUE Cedex 1

Attention : votre candidature ne sera effective qu'à réception de votre dossier et des pièces jointes nécessaires à la Direction des Ressources Humaines.

Vous pourrez consulter le suivi de votre dossier en vous connectant à l'application avec votre identifiant et votre mot de passe.

---

## CONTACTS

<b>Direction du Département Géographie :</b>	<b>M. JOUVENEL Anthony</b> <a href="mailto:direction.geographie@univ-littoral.fr">direction.geographie@univ-littoral.fr</a>
<b>Responsable d'année/Président de Jury en L2 :</b>	<b>M. JOUVENEL Anthony</b> <a href="mailto:Antoine.Le-Blanc@univ-littoral.fr">Antoine.Le-Blanc@univ-littoral.fr</a>
<b>Secrétariat Licence Géographie :</b>	<b>Emilie FERYN</b> <a href="mailto:secretariat.geographie@univ-littoral.fr">secretariat.geographie@univ-littoral.fr</a> Bureau 2419, 2ème étage, Citadelle 03.28.23.70.26
<b>Adresse Postale :</b>	<b>Département Géographie et Aménagement</b> Centre Universitaire de la Citadelle 220 Avenue de l'Université BP 65526 59379 Dunkerque Cedex

## SERVICES UNIVERSITAIRES

<b><i>Bibliothèque Universitaire (BULCO) :</i></b>	55, avenue de l'Université BP 95250 59379 Dunkerque Tél. 03.28.23.74.74
<b><i>Restaurant Universitaire (RU) :</i></b>	Place des Nations – Dunkerque Tél. 03.28.66.28.26
<b><i>CROUS :</i></b>	Centre universitaire de la Citadelle Avenue de l'Université - Dunkerque Tél. 03.28.66.28.26
<b><i>SUAPS :</i></b>	Centre universitaire de la Citadelle Avenue de l'Université - Dunkerque Tél. 03.28.23.76.67
<b><i>Assistante sociale :</i></b>	Centre universitaire de la Citadelle Avenue de l'Université - Dunkerque Tél. 03.28.23.71.61
<b><i>Infirmière :</i></b>	Centre universitaire de la Citadelle Avenue de l'Université - Dunkerque Tél. 03.28.23.70.11